Vendredi 15 Octobre 1915 — A B C — N° 334 — Vendredi 15 Octobre 1915

LA BELGIQUE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
31, Montagne-aux-Herbes-Potagères, BRUXELLES
BUREAUX : DE 9 à 17 HEURES
JOS. MORESSÉE, DIRECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

ANNONCES

Petites annonces	la ligne, fr.	0.40
Réclame avant les annonces	—	1.00
Corps du journal	—	4.00
Faits divers	—	3.00
Nécrologie	—	3.00

LA GUERRE

438e jour de guerre

Au nord d'Arras, dans le secteur de Souchez, les Allemands ont continué à soumettre les positions françaises à un bombardement très violent. L'infanterie se montre également active de part et d'autre, et son intervention fait souvent changer de mains des tranchées et des sections de tranchée. La lutte est toutefois moins ardente au nord d'Arras qu'en Champagne. De formidables duels d'artillerie se succèdent, en effet, dans la région du village complètement détruit de Tahure. Les bombardements sont suivis d'attaques obstinées que les Français répètent au sud-est de ce village, attaques dont la résistance opiniâtre des Allemands localise les résultats.

L'artillerie continue à exercer son activité sur maintes autres sections du front. L'infanterie, elle, n'a encore été engagée dans un combat vraiment sérieux que dans les Vosges, à la suite d'une attaque des Allemands contre le Linge et le Schraetzmaennele.

* * *

En Russie, la région ouest de Dunabourg a été animée par la lutte continue qui se poursuit dans le secteur d'Illuxt-Carbunowka. Les hostilités, toutefois, n'ont pris un caractère vraiment sérieux qu'en Galicie, sur la Strypa moyenne. Les Russes y ont procédé à de nombreuses attaques, dont la plus violente s'est développée aux environs de Burkanow. L'intervention de renforts allemands a été nécessaire pour l'enrayer.

* * *

Tandis que les Bulgares sont entrés en ligne sur le Timok, les Austro-Allemands, auxquels les Serbes résistent courageusement, attaquent sur la Drina inférieure et progressent à l'est et au sud de Belgrade, ainsi qu'entre Semendria et Gradischtje vers Posharewatz.

Concernant le débarquement des troupes alliées à Salonique, les nouvelles précises font défaut. L'importance de l'action militaire que la Quadruple-Entente se dispose à exercer dans les Balkans fait d'ailleurs l'objet dans la presse anglaise et française d'appréciations fort diverses. Tandis que certains milieux estiment que l'effort des Alliés doit y être porté à son maximum, d'autres croient qu'ils commettraient une erreur en donnant une grande envergure à leurs opérations en Orient.

Notamment le correspondant militaire du „Times" se refuse à attacher à la guerre dans les Balkans l'importance que lui attribuent d'autres techniciens. Il envisage naturellement avec pessimisme le sort des Serbes isolés. Aussi braves qu'ils soient, dit-il, ils ne sauraient évidemment résister aux Austro-Allemands, aux Bulgares et aux Turcs à la fois. Le débarquement à Salonique constitue, suivant lui, une opération hasardée. Il ne le considère pas comme une opération militaire, mais comme le paiement d'une dette d'honneur militaire. Pour le justifier en tant qu'opération militaire, il faudrait que les troupes débarquées représentent l'avant-garde d'une forte armée, ou bien que les Grecs et les Roumains soient décidés à agir. Dans la forme où elle est en ce moment accomplie, l'opération n'a qu'une signification politique.

Le „Times" ne tient pas du tout pour certain que les Alliés feront bien de se laisser guider par l'initiative allemande et de suivre les armées allemandes dans les Balkans. L'attaque des Dardanelles était une opération justifiée, mais toute autre action militaire à l'est de la Méditerranée, à moins qu'elle n'ait pour objectif une défense efficace de l'Egypte, est d'opportunité douteuse, les forces des Alliés étant limitées. Ces forces, au surplus, au lieu de continuer à les disséminer, il faudrait, au contraire, qu'on les concentrât sur des points déterminés.

Vraiment, la situation militaire dans les Balkans n'est pas facile à apprécier.

SUR MER

Amsterdam, 14 octobre :
On apprend d'Archangel que le remorqueur „Holland", de Rotterdam, a coulé dans la mer Blanche. L'équipage a été sauvé.

Londres, 14 octobre :
Le chalutier „Vultura", de Grimsby, a été coulé dans la mer du Nord. On croit que l'équipage, composé de dix hommes, a péri. Quelques corps ont déjà été repêchés.

DANS LES BALKANS

Bucarest, 13 octobre :
Dans un conseil des ministres tenu à Bucarest, on a décidé que rien dans la situation internationale ne justifiait un changement d'attitude de la part de la Roumanie. En conséquence, les ministres roumains à Paris et à Londres ont fait savoir que leur pays continuait à observer la neutralité.

Londres, 13 octobre :
M. Asquith a annoncé à la Chambre des communes que sir Edward Grey ferait jeudi prochain, 14 octobre, une communication relative aux événements qui se passent dans les Balkans.

Athènes, 13 octobre :
La Turquie a mis à la disposition de la Bulgarie ses arsenaux et deux corps d'armée. Par contre, la Bulgarie cède à la Turquie un important approvisionnement de combustible, un grand nombre de wagons de chemin de fer et du matériel de guerre. En outre, la Turquie usera librement des ports bulgares de la mer Noire.

Le Sultan a permis à tous les musulmans habitant en Europe de s'enrôler dans l'armée bulgare.

Sofia, 13 octobre :
Le nouveau territoire d'Andrinople est actuellement occupé et administré par les Bulgares. La transmission des pouvoirs s'est effectuée normalement.

Bucarest, 12 octobre :
Le gouvernement roumain a été avisé que les communications par chemin de fer entre Prahowa, sur le Danube, et Saitschar, en Serbie, ont été interrompues pour motif d'ordre militaire. Pour ne pas couper complètement les communications entre la Roumanie et la Serbie, un service automobile a été établi entre les deux endroits précités.

Londres, 12 octobre :
On mande de Bucarest au „Daily Telegraph" que les Bulgares se sont emparés d'un vapeur servant à la navigation intérieure et qui devait transporter des projectiles en Serbie.

Rome, 13 octobre :
La „Gazetta del Popolo" annonce que le mouvement révolutionnaire gagne en ampleur dans toute l'Albanie.

Les Albanais se préparent à chasser les Serbes et les Monténégrins.

Le foyer principal du mouvement insurrectionnel se trouverait à Dibra.

Nisch, 12 octobre :
Le secrétaire général aux affaires étrangères a remis ses passeports à l'ambassadeur bulgare. Celui-ci partira ce soir pour Sofia par train spécial.

Londres, 12 octobre :
L'ambassadeur bulgare à Londres, avant de quitter la capitale, a rendu visite à sir Edward Grey.

Londres, 13 octobre :
D'après les nouvelles de Nisch, l'attaque bulgare a débuté, mardi matin, sur la ligne de chemins de fer le long du Timok supérieur. Les Serbes évaluent les forces bulgares qui ont pris part à l'action à 55,000 où 60,000 hommes, dont 10,000 comitadjis macédoniens. L'attaque a été si brusque et entreprise avec des forces si importantes que les avant-gardes serbes ont été forcées de se retirer sur toute la ligne. Les forces bulgares se sont déployées en éventail. Elles sont maintenant massées sur un large front sur le versant méridional des monts Babinnos, en face des positions de défense serbes du Timok.

On annonce que d'autres troupes bulgares ont franchi la frontière serbe sur la Vischava supérieure et se battent avec acharnement contre les bataillons serbes qui couvrent la frontière. Les Bulgares disposent d'une artillerie très forte.

D'après des nouvelles de Bucarest, les Albanais ont occupé Tirana dès le rappel de la garnison serbe.

Paris, 14 octobre :
On mande de Rome au „Petit Parisien" que l'Italie participera aux mesures que prendront ses Alliés dans les Balkans.

Bucarest, 12 octobre :
Les Serbes ayant évacué la station terminus du chemin de fer serbe de Prahova où passe la ligne Nisch-Salonique, il est impossible de se rendre de Roumanie en France et en Angleterre autrement que par la Russie.

Bucarest, 12 octobre :
Le personnel du consulat français à Varna, le ministre belge et l'ambassadeur russe à Sofia, sont arrivés ici par train spécial. La colonie russe a quitté la Bulgarie à bord d'un vapeur russe qui s'est rendu à Renig.

Paris, 14 octobre :
On mande de Nisch au „Temps" que la deuxième attaque bulgare a eu lieu près de Weliki-Iswor dans la région de Zajecar.

Vienne, 14 octobre :
La „Correspondance Sud-Slave" annonce que la nouvelle parvenue de Constantinople, d'après laquelle des bandes bulgares avaient fait sauter le pont du chemin de fer de Demir Kapu, n'est pas confirmée.

Bâle, 13 octobre :
On mande de Lyon que l'armée française de l'Est, dite armée de Belfort, récemment formée, a été envoyée en grande partie à Salonique. La partie qui reste s'est rendue sur le front plus au nord.

Salonique, 13 octobre :
D'après une nouvelle de Prischtina, les médecins du roi Pierre lui ont conseillé un repos absolu. Comme les circonstances ne lui permettent pas de faire une cure en Serbie, les médecins ont engagé le souverain à se rendre dans une station balnéaire du sud de l'Italie.

Athènes, 14 octobre :
De nouveaux contingents de troupes anglaises sont arrivés avant-hier à Salonique. Les officiers supérieurs anglais ont loué des villas et des hôtels pour y loger leurs états-majors et ont payé six mois de loyer d'avance.

Une opinion allemande sur la France

Le „Berliner Tageblatt" vient de publier un article de son rédacteur en chef, M. Th. Wolff, qui fut pendant de longues années son correspondant à Paris, où il se créa une situation en vue dans le monde du journalisme. Dans cet article, M. Th. Wolff apprécie ce que nous appellerons les conditions morales de résistance de la France. Tout en se déclarant convaincu de l'inutilité de cette résistance, il fait preuve, au cours de sa démonstration, d'un réel souci d'impartialité.

— Ceux qui ont vécu parmi le peuple français et ont appris à le connaître, dit-il, ne sont point surpris de la force de résistance dont il témoigne. Les nations ont pour habitude de se juger mutuellement par des expressions consacrées, éternellement trompeuses, et l'on a souvent caractérisé la situation de la France par ces deux mots: „décadence" et „élan".

Que l'Etat soit en décadence, en France, voilà une opinion qui, depuis la mort de Henri IV, revient couramment dans les traités d'histoire. Selon ces traités, le gouvernement de Marie de Médicis et de Mazarin a constitué une période de décadence; sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, le pays est tombé dans une décadence croissante. Puis sont venues, avec quelques courts intervalles, les périodes de décadence de la Révolution, de la Restauration du royaume bourgeois, du second Empire, de la troisième République...

On fait toujours bien d'éviter pareilles formules et ne point surévaluer les signes extérieurs observés au cours d'un voyage d'agrément ou même d'un soi-disant voyage d'études. Le défilé mondain des dames au bois de Boulogne, le manque de cheminées de fabriques, la fade superficialité des romanciers parisiens et la malpropreté des bureaux de poste, ne constituent pas des constatations suffisantes pour conclure dans la question de la santé d'un peuple. Au milieu du ménage postal négligé sont assis d'habitude deux guichetiers dont l'habileté intelligente maintient le bon fonctionnement de l'exploitation. C'est ainsi qu'en France, de tout temps, le manque d'organisation a été remplacé par l'autonomie vigilante de l'individu isolé. Les parlementaires français ne sont, au fond, guère différents des représentants des autres peuples, et maints d'entre eux possèdent même beaucoup de talent. Une partie de la presse à Paris est, certes, d'une moralité discutable, mais cela aussi est de vieille tradition, et des gouvernements étrangers ne se sont pas fait faute d'y exercer la corruption à une période où le trafic international de l'argent était encore peu développé.

Mais le vrai peuple, lui, a toujours supporté visiblement, presque sans défaillance, les séries des plus fortes crises ; il n'est que peu touché par les apparences de la surface; seul l'usage de l'alcool constitue pour lui un danger. Ce peuple n'est pas non plus le peuple de l',,élan", de l'ébullition rapidement évanouie ; il professe pour sa terre natale un amour d'une ténacité opiniâtre.

Celui qui a froidement constaté ces choses et qui a toujours défendu l'opinion que depuis 1870 les Français ont beaucoup appris et sont, avant tout, par différentes qualités personnelles, des adversaires qu'il s'agit de prendre au sérieux, a été regardé peu amicalement par des personnes qui forment aujourd'hui la garde des stratèges du foyer. Il est vrai qu'en France, les expressions consacrées de généralisation facile sont encore plus en faveur que chez nous, et c'est pourquoi on s'y fait une idée complètement fausse des affaires allemandes, de la force de volonté allemande, de la capacité de résistance allemande. N'est-ce pas M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et nullement un naïf, qui, trompé par certains conseillers, s'est laissé entraîner à l'opinion insensée qu'au troisième jour de la guerre l'Allemagne devrait se déclarer en faillite, que sa richesse économique n'était qu'un échafaudage brillamment décoré et facile à briser ?"

Ces considérations du journaliste allemand sont opportunes et sensées. Il entre ensuite dans un ordre d'idées plus délicat à suivre à propos de la situation politique intérieure de la France. Se basant sur l'ensemble des journaux et des extraits de journaux qu'il a parcourus, il estime que dans certains milieux politiques l'état des esprits est trop surexcité pour que la moindre désillusion ne provoque pas une crise ministérielle. Cette surexcitation résulte, d'après lui, du rejet des propositions faites par la Quadruple-Entente à la Bulgarie, rejet qui n'a été porté à la connaissance du public qu'au moment où les premiers résultats de la récente offensive anglo-française ont été annoncés par l'état-major. Ces résultats n'auraient que légèrement atténué l'impression produite par l'échec diplomatique subi à Sofia.

Bref, impressionné par les protestations irritées de Clemenceau, les coups de boutoir de Hervé, et les récriminations violentes du socialiste Compère-Morel, M. Th. Wolff considère la situation du ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, comme très délicate. Il envisage l'éventualité d'une crise ministérielle pour le cas où l'offensive des Alliés viendrait à faire long feu et où les mesures gouvernementales ne fourniraient pas sans retard à la Serbie le concours puissant qui paraît lui être devenu indispensable. A ce propos, M. Th. Wolff se montre sceptique. Il ne croit pas à la possibilité pour la Quadruple-Entente d'envoyer 250,000 hommes au secours des Serbes, à moins de ralentir ou même d'abandonner l'expédition contre les Dardanelles, ce qui lui paraît bien difficile.

Nous ne le suivrons pas, faute de documentation suffisante, sur ce terrain militaire, et ne retiendrons plus de son article que le paragraphe où, revenant à son idée première, il émet nettement l'opinion qu'une crise éventuelle n'aurait entraîné d'autre portée que la chute du ministère, et qu'il faudrait se garder d'y voir l'écroulement de la résistance de la nation française.

DÉPÊCHES DIVERSES

Londres, 13 octobre :
Quelques parlementaires libéraux vont demander au gouvernement de nommer une commission qui serait chargée d'enquêter sur les débuts et la situation actuelle de l'expédition aux Dardanelles.

* * *

Tokio, 13 octobre :
Un mouvement antijaponais a provoqué une révolution à Formose. D'après le „Slovo", tous les fonctionnaires japonais ont été assassinés. La répression est sanglante.

* * *

Pétrograd, 13 octobre :
Le ministère des finances élabore un plan d'opérations financières à long terme.

D'autre part, une conférence des directeurs de banques a examiné la question du marché intérieur. On aurait décidé l'émission des billets de 50, 20 et 15 kopeks.

* * *

La Haye, 13 octobre :
L'autorisation d'exporter le lait condensé et le lait en poudre a été prolongée jusqu'au 19 octobre.

* * *

Rome, 14 octobre :
M. Salandra est rentré du grand quartier général à Rome. Il informera le Conseil des ministres que le Roi approuve la solidarité que, depuis six mois, l'Italie témoigne à ses Alliés.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 14 octobre. — Officiel de midi:
Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Pendant que des monitors ennemis bombardaient en vain le littoral près de Westende et que l'artillerie ennemie canonnait sans succès nos positions au nord d'Ypres, les Anglais ont, sur presque tout le front entre Ypres et Loos, entrepris une attaque préparée par des tourbillons de fumée et de gaz. Leurs efforts ont entièrement échoué. A plusieurs endroits, la fumée s'est rabattue sur les tranchées ennemies. Les Anglais n'ont pu prendre pied dans nos tranchées de première ligne qu'à des endroits de peu d'étendue, au nord-est et à l'est de Vermelles. Nous les avons déjà rechassés de la plupart de ces endroits, à coups de grenades à main. Nos positions à l'ouest de Hulluch ont été attaquées cinq fois par de gros effectifs et sans que l'ennemi ait recouru à la fumée ; nous avons repoussé toutes ces attaques en infligeant des pertes élevées aux assaillants.

Au sud d'Angres, en contre-attaquant nous avons pris deux mitrailleuses à l'ennemi. En obligeant les Français à évacuer les petites excavations qu'ils occupaient encore sur la hauteur à l'est de Souchez, nous avons fait prisonniers 400 soldats.

En Champagne, les Français ont continué leurs attaques des deux côtés de Tahure avec le plus grand acharnement. Cinq attaques au sud et deux au nord de la route de Tahure à Souain se sont écroulées, causant des pertes élevées aux assaillants. Notre artillerie a enrayé dès le début des tentatives d'attaques nocturnes. Sur la hauteur de Combres, nous avons fait sauter une tranchée ennemie d'une longueur de 120 mètres.

Dans les Vosges, les Français ont essayé de reprendre la position que nous leur avons enlevée le 12 octobre près du Schraetzmännele; leur attaque s'est brisée à nos obstacles.

Armées du maréchal von Hindenburg :

A l'ouest et au sud-ouest d'Illuxt, nous avons rejeté l'ennemi d'une de ses positions et capturé 650 prisonniers et 3 mitrailleuses. A l'ouest et au sud-ouest du Dunabourg, nous avons repoussé des attaques russes.

Armées du maréchal prince Léopold de Bavière :

Rien de nouveau.

* * *

Des troupes allemandes de l'armée du général comte von Bothmer ont pris Hajworonka (au sud de Burkanow) et rejeté les Russes au delà de la Strypa.

Dans les Balkans.

Au sud de Belgrade, nos troupes continuent à progresser. Nous sommes maîtres des ouvrages des fronts ouest, nord, est et sud-est de la localité de Pozarevac, qui est organisée comme une place forte.

* * *

L'Agence Havas, le bureau télégraphique officiel du gouvernement français, ose prétendre que l'ordre du jour du général Joffre, publié dans le communiqué allemand du 3 octobre, a été inventé par les Allemands. Nous jugeons donc nécessaire d'ajouter que plusieurs exemplaires originaux se trouvent en notre pouvoir et qu'un grand nombre de prisonniers, officiers et soldats, ont avoué sans hésiter qu'ils avaient connaissance de l'ordre du jour en question; plusieurs de ces prisonniers étaient même porteurs d'une copie de ce document.

* * *

Berlin, 14 octobre. — Officiel :
Pendant la nuit du 13 au 14 octobre, nos dirigeables de la marine ont attaqué la ville de Londres et d'importantes installations établies dans les environs; ils ont attaqué également les batteries d'Ipswick.

De nombreuses grenades incendiaires et explosives ont été jetées, au cours de plusieurs attaques, sur la cité de Londres, sur les docks de Londres, sur les châteaux d'eau de Hampton près de Londres et sur Woolwich.

Partout on a observé les effets efficaces des explosions et l'on a vu de grands incendies éclater.

Malgré les violentes attaques dont nos dirigeables ont été l'objet et qui ont commencé déjà en partie lorsqu'ils sont arrivés au-dessus de la côte, ils sont tous rentrés indemnes.

* * *

Vienne, 14 octobre. — Officiel d'hier :
Front russe.

Près de Burkanow sur la Strypa, des bataillons austro-hongrois et allemands ont repoussé également la quatrième attaque russe mentionnée dans le communiqué d'hier.

Ailleurs, rien de particulier.

Front italien.

Hier après-midi, l'artillerie italienne de gros et de moyen calibre a ouvert une vive canonnade contre le plateau de Lafraun.

Dans quelques secteurs du territoire du littoral, le feu de l'artillerie ennemie a aussi augmenté d'intensité. Nous avons repoussé des détachements d'infanterie ennemie qui essayaient de se rapprocher de nos positions de Vrsic et de la tête de pont de Tolmein.

Devant la partie nord-ouest du plateau de Doberdo, nous avons surpris l'ennemi par notre canonnade et l'avons obligé à évacuer à la hâte ses abris avancés.

Front Sud-Est.

Nos attaques progressent partout malgré la vive résistance de l'ennemi.

Sur la Drina inférieure, nos troupes ont rejeté les Serbes de plusieurs de leurs tranchées.

Au sud de Belgrade, nous avons enlevé à l'ennemi quelques points d'appui défendus avec opiniâtreté. Toutes les contre-attaques serbes ont échoué, causant chaque fois de fortes pertes à l'ennemi.

* * *

Constantinople, 13 octobre. — Officiel du grand quartier général :
Sur le front des Dardanelles, notre artillerie a bombardé un camp ennemi dans la région de Buyuk-Kemikli et lui a occasionné d'importants dégâts.

Près d'Ari-Burnu et près de Seid-ul-Bahr faible duel d'infanterie, d'artillerie et jets de bombes.

Le 10 octobre, un avion ennemi, qui exécutait un vol de reconnaissance dans la région de l'est d'El Arisch, a été descendu par notre feu. L'appareil a été capturé et les aviateurs ont été faits prisonniers.

Pour le reste, rien de nouveau à signaler.

Communiqués des armées alliées

Paris, 13 octobre. — Officiel de 15 heures :
A la suite du bombardement signalé hier, l'ennemi a prononcé dans la soirée une attaque d'infanterie contre nos positions au nord-est de Souchez. Elle a été comme les précédentes partout et complètement repoussée.

Action d'artillerie de part et d'autre, au cours de la nuit, particulièrement intense entre la Somme et l'Oise, dans la région d'Andéchy et à l'est de Reims vers Moronvilliers. Les batteries ennemies ont canonné violemment la région au sud de Tahure et à l'est de la butte de Mesnil. Notre artillerie les a efficacement contre-battues, cependant que nous progressions encore de tranchées à tranchées à l'est de l'ouvrage dit du Trapèze.

Lutte assez active d'engins de tranchées dans le secteur de Flirey et plus violente, avec intervention de part et d'autre de l'artillerie aux environs de Reillon.

Dans les Vosges, l'ennemi, après l'échec complet de son attaque sur le front du Linge et du Schraetzmaennele, a renouvelé sa tentative en fin de journée. Une seconde préparation d'artillerie reprise sur tout le front d'attaque a été suivie d'un nouvel assaut, qui a dans son ensemble également échoué. L'ennemi n'a pu que sur un seul point au sud du collet du Linge prendre pied dans notre tranchée de toute première ligne sur un front de 60 à 80 mètres. Nos contre-attaques nous ont permis d'en réoccuper aussitôt une partie.

Une escadrille de dix neuf avions a lancé cent quarante obus sur la gare de Fazancourt, où des mouvements ennemis étaient signalés. Une autre escadrille de dix-huit avions a bombardé la bifurcation d'Achiet-le-Grand, près de Bapaume. D'autres appareils ont également bombardé la voie ferrée avec des bombes près de Warmerville.

* * *

Paris, 13 octobre. — Officiel de 23 heures :
L'ennemi a renouvelé aujourd'hui avec des forces importantes ses attaques au nord-est de Souchez contre le bois dit „Bois en Hache", à l'est du chemin de Souchez à Angres, contre nos positions aux abords des Cinq-Chemins, sur la crête de Vimy, contre le fortin précédemment conquis par nous dans le bois de Givenchy et quelques tranchées avoisinantes. Malgré l'extrême violence du bombardement qui a précédé ces attaques, malgré l'acharnement des assauts renouvelés, l'ennemi n'a pu pénétrer que dans quelques éléments de tranchées du bois de Givenchy, complètement bouleversés par les obus de gros calibre. Partout ailleurs, nous avons conservé toutes nos positions et repoussé l'assaut de l'ennemi, qui a subi des pertes élevées.

Des combats d'artillerie particulièrement violents sont signalés au sud de la Somme dans le secteur de Libons, en Champagne, au nord de Souain et de Massiges, en Argonne, au nord de La Harazée et entre la Meuse et la Moselle, au nord de Flirey.

Dans les Vosges, nous avons dispersé, par notre feu, une attaque ennemie contre nos positions de la Vallée de la Lauch.

* * *

Rome, 12 octobre. — Officiel du grand quartier général :
Des attaques et des contre-attaques nombreuses alternent sur le haut plateau, dans la partie supérieure de la vallée d'Astico, ainsi que dans les vallées latérales.

Une attaque ennemie faite dans la direction du second poste de Malga, au nord du monte Coston, a été repoussée le 11 octobre au matin.

Dans la vallée supérieure de l'Assa, nos troupes ont encore fait quelques progrès.

Sur le reste du front, spécialement dans les Alpes carniques, action peu efficace de l'artillerie ennemie.

Le 11 octobre, dans la soirée, sur le Karst, après une forte préparation par le feu de l'artillerie et de l'infanterie, l'ennemi a attaqué nos positions à l'est de Vermigliano et sur le monte Sei Busi sur un front très large. L'attaque a été rapidement enrayée et a été repoussée avec de fortes pertes pour l'adversaire.

* * *

Pétrograd, 12 octobre. — Officiel du grand état-major général :
Des hydroplanes ennemis, qui survolaient la baie de Riga, ont été chassés par le feu de nos torpilleurs.

Dans la région de Tuckum, un de nos avions du type Ilia Mouromjetz a jeté quelques douzaines de bombes sur une colonne de charroi et sur une colonne d'artillerie montée ennemies.

Dans la région de Dwinsk, les violents combats continuent. Près de Dubelischki, à 4 kilomètres au nord-ouest d'Illuxt, l'ennemi a réussi à occuper une partie de nos tranchées ; le combat continue. Dans la région de Law-Kessy, au nord-est de Nowo-Alexandrowsk, notre artillerie a dispersé des troupes allemandes. Elle a également forcé les troupes ennemies à abandonner le village de Torshok, au sud du lac de Demmen, à 15 kilomètres au sud de Dwinsk; ces troupes ont également abandonné leurs tranchées. Profitant du brouillard, hier, au lever du jour, sans tirer un coup de feu, nous nous sommes jetés à l'improviste sur l'ennemi, à la pointe méridionale du lac de Demmen ; nous avons occupé trois tranchées et nous avons fait des prisonniers et pris des mitrailleuses. Nos aviateurs ont appuyé les troupes de campagne et ont jeté une cinquantaine de bombes dans les lignes ennemies situées entre les lacs de Meddum et de Dryswjaty. Au sud du lac d'Obole, nos troupes ont franchi la Porwa et ont occupé l'étranglement de terrain qui existe au nord du lac de Boginskoje.

Dans la région du canal d'Oginski et dans le secteur au nord-ouest de Pinsk, l'ennemi a tenté d'avancer sur certains points, mais il a été repoussé partout.

A 24 kilomètres au sud-ouest de Pinsk, nous avons attaqué les Allemands près de Komora et nous les avons rejetés à la baïonnette hors du village.

Au sud du Pripet, sur la rive gauche de la Styr, notre cavalerie a entrepris plusieurs raids et a obtenu une série de succès.

Dans la région des villages de Rafalowka et de Zaladzin, situés respectivement à 17 et 26 kilomètres en aval de Czartorysk, sur la Styr, les attaques de l'ennemi et les tentatives qu'il a faites pour franchir la rivière ont échoué.

En Galicie, dans les environs du village de Hajworonka, sur la Strypa, à 23 kilomètres à l'ouest de Trembowla, nos troupes ont forcé avec succès la dernière ligne de défense de l'ennemi. Elles ont occupé deux rangées de tranchées et ont pris d'assaut la hauteur fortifiée située à l'est de Hajworonka. Les ouvrages défensifs de cette hauteur se composent d'une série de tranchées abritées et reliées entre elles par des boyaux de communication, percées de meurtrières et garnies de boucliers en acier. Autour de ces ouvrages, l'ennemi avait établi un grand réseau de fils de fer barbelé. En nous emparant de ce point d'appui, nous avons fait prisonniers 252 hommes et nous avons pris un canon et trois mitrailleuses. L'ennemi a tenté de reprendre la hauteur et a entrepris, avec d'importantes forces, une contre-attaque qui a été repoussée. Par de nouvelles attaques dans la région de Hajworonka, nous avons forcé une ligne ennemie sur le mont Makosa et nous y avons fait prisonnier tout un bataillon autrichien. A la soirée, nous avons franchi la Strypa. Notre cavalerie s'est jetée sur les ennemis, en a sabré un grand nombre et s'est emparée d'une colonne de charroi. Pendant la journée, nous avons fait prisonniers 60 officiers et plus de 2,000 soldats et nous avons pris quatre canons et dix mitrailleuses.

Dépêches Diverses

Paris, 13 octobre :
M. Viviani a annoncé au conseil des ministres tenu ce jour que M. Delcassé a donné sa démission ; celle-ci a été acceptée.

M. Viviani prendra la direction du ministère des affaires étrangères.

* * *

Paris, 13 octobre :
L'agence Havas annonce que M. Delcassé est atteint d'une grave pneumonie.

* * *

Londres, 13 octobre :
La Chambre des communes a voté la loi relative à l'emprunt franco-anglais contracté aux Etats-Unis.

* * *

Stockholm, 13 octobre :
Le gouvernement suédois a chargé son ambassadeur à Londres de protester contre la violation de la neutralité de la Suède par un sous-marin anglais opérant dans la mer Baltique.

* * *

Paris, 13 octobre :
On a annoncé, il y a quelques jours, que le Saint-Siège avait entrepris auprès des Etats belligérants des démarches en vue d'obtenir pour les prisonniers de guerre un allégement qui devait leur être précieux. Cette initiative aurait abouti. Il s'agit d'accorder à tous les prisonniers détenus dans les divers pays actuellement en guerre le repos dominical.

* * *

Londres, 13 octobre :
A Dublin, une grève affectant quatre lignes de navigation a éclaté parmi les ouvriers du port. Plusieurs vapeurs qui venaient d'arriver n'ont pu être déchargés. On craint que le mouvement qui s'est produit à la suite du refus d'accorder des augmentations de salaires aux ouvriers ne s'étende à d'autres lignes.

* * *

Londres, 13 octobre :
Le secrétaire financier au ministère de la guerre a déclaré, à la Chambre des communes, que plus de 1 million de £ sont distribuées toutes les semaines aux femmes et aux enfants des soldats qui combattent au front. Il a déclaré également que 200,000 £ sont payées tous les huit jours aux parents des marins.

* * *

Genève, 13 octobre :
Un vol avec effraction a été commis au château d'Oroszvar (Hongrie), appartenant à la comtesse Lonyay. Le voleur, qui a emporté des bijoux estimés 20,000 couronnes, mais dont la valeur historique est considérable, est le bandit Matyasko; il a été arrêté, mais on n'a pas retrouvé les bijoux.

La comtesse Lonyay, mariée en premières noces à l'archiduc Rodolphe, est la fille de feu le roi Léopold II de Belgique et, par conséquent, la cousine-germaine du roi Albert.

* * *

La Haye, 13 octobre :
La légation chinoise à La Haye vient d'envoyer aux journaux une communication d'après laquelle le peuple chinois ne peut pas se faire à la république. Il doute que la paix intérieure puisse être maintenue avec cette forme du gouvernement. C'est l'avis de tous les partis et celui des autorités militaires et civiles. La Chambre a voté le 6 octobre un projet de loi qui autorise le gouvernement à procéder à un referendum sur la question du rétablissement de la monarchie. Cette loi sera bientôt mise à exécution.

* * *

Londres, 12 octobre :
La „Westminster Gazette" publie aujourd'hui les lignes suivantes :

— Si nous voulons entreprendre de nouvelles expéditions, nous devons trouver les soldats nécessaires, et la Chambre des communes doit se préparer à voter les mesures indispensables pour atteindre ce but.

L'„Evening News" commente cet avis de la „Westminster Gazette" et note qu'il constitue en réalité un changement de front complet dans la question du service obligatoire.

Nos bons nègres

En 1911, M. Renkin, ministre des colonies, chargea M. Arsène Matton de voyager au Congo, en y recherchant les nègres réunissant les traits caractéristiques de leurs tribus propres ; il devait prendre des moulages de la tête de ces indigènes; mouler aussi, à l'occasion, les parties du corps qui présenteraient des tatouages remarquables ; enfin, rapporter les éléments d'une collection anthropologique documentaire des races du Congo, collection destinée au Musée colonial de Tervueren.

La mission rentra en 1912, avec un nombre considérable de documents, tous de premier ordre. Il n'était pas aisé, cependant, outre les difficultés scientifiques du choix des individus anthropologiquement représentatifs, de parcourir le Congo avec le matériel encombrant du mouleur ! Mais avec de l'ingéniosité et l'amour qu'il avait conçu pour la mission acceptée, M. Matton vainquit les obstacles.

La collection complète, composée de plus de cinquante types de nos belles tribus congolaises, est exposée depuis peu dans les riches salles d'ethnographie du Musée de Tervueren. Chaque buste est isolé sur un socle. On peut ainsi étudier chaque tête sur toutes ses faces; et quant à l'arrangement de la collection, l'effet en est plus décoratif et plus vivant que si les objets avaient été disposés dans les vitrines.

Observateur attentif et généreux, M. Matton n'a pas jugé défavorablement nos indigènes, comme l'ont fait beaucoup d'Européens trop admirateurs de la seule race blanche. A l'encontre de ces esprits partiaux — qui estiment qu'il est du devoir de la race blanche de ne trouver que laideur partout ailleurs et qui, pour justifier leur mépris, choisissent les noirs les plus laids comme représentatifs de la race — il a sélectionné ses sujets selon les principes de la beauté. C'est ainsi que nous voyons dans la collection des types d'empereur, de reine, de héros dignes d'Homère, des profils de médailles romaines, des types de philosophes rappelant Platon ou Diogène, des types de tribuns évoquant l'intelligence énergique d'un Démosthène ou d'un César.

Il est important de remarquer que toute interprétation est exclue: ce sont des moulages, avons-nous dit. La patine, ou plutôt la coloration dont ces bustes sont recouverts, ne doit rien à la fantaisie. Chaque tête a été patinée par l'auteur lui-même avec un soin jaloux de la fidélité ; toutes les colorations ont été reproduites d'après les notes en couleur prises sur place. Le détail des teintes des lèvres, des cheveux, de la barbe ; celui des différentes colorations des parties du visage, rien n'a été laissé au hasard du pinceau ni sacrifié à l'effet. Ce scrupule a toujours été récompensé, d'ailleurs, par l'obtention d'une harmonie belle comme la nature même.

Toutes les têtes obtenues par moulage présentent fatalement l'inconvénient d'avoir les paupières baissées. Cette lacune est heureusement comblée dans la mesure du possible : chaque tête est accompagnée d'une d'une grande photographie, les yeux ouverts.

On trouvera la photographie presque toujours moins belle que le moulage: c'est la photographie qui trahit. Toutes les personnes qui ont pratiqué cet art connaissent les défauts de l'éclairage, particulièrement à l'égard de la figure humaine.

Voyons quelques-uns des plus beaux types indigènes : chacun est accompagné de références, le nom, la désignation de la tribu, le lieu de naissance de l'individu.

Voici Lomandi, de la tribu des Baluba, né à Kiambi, district du Tanganyika-Moëro; il n'a de nègre que le prognatisme du maxillaire inférieur. Lokami, lui, est un Mongo-Wangata, qui porte un tatouage concentrique du menton, une série de petites caroncules caractéristiques, entaillées entre les sourcils ; une ligne de perles de chair noire tatouée ceint le front comme un diadème qui tomberait un peu bas. Tout de cette tête a un caractère impérial.

Pembe est une belle négresse, à l'air un peu chagrin : Lukenge a le nez européen; Mazenka, femme bayaka, fait penser, par l'expression, à la belle inconnue aux paupières pudiques du célèbre sculpteur italien Donatello ; Camisso, femme de la tribu des Banza, porte royalement en avant une noble poitrine aux lignes pures, et son profil pensif est admirable. Alikuta, du Haut-Uelé, belle négresse aux jeunes formes bien tenues, est une coquette, adorable victime de modes cruelles : l'oreille est fendue, ouverte au bord supérieur en deux pointes qui baient ; de plus, la paroi cartilagineuse qui constitue normalement la conque de l'oreille, est enlevée entièrement; elle porte, comme ornement, une rondelle fixée dans la chair de l'aile de la narine gauche et qui a l'apparence d'une large tête de clou...

Voici un rude gaillard, Matari, de la tribu guerrière des Bangala et qui, lors du passage de M. Matton, était lébardeur. C'est, peut-être, comme développement des formes, plénitudes, proportions athlétiques, puissance des pectoraux, port de la tête sur un cou en colonne, le plus parfait type de force musculaire harmonieuse ! La crête de grosses caroncules érigée sur le front, de la racine du nez à la naissance des cheveux, ne peut, malgré cette anomalie monstrueuse, enlever l'expression de beauté et de grandeur parfaites de ce magnifique spécimen de la race Bangala.

Un superbe type de femme nous est offert par Djibi, fille du grand chef Yaboko, du Haut-Ubangi. Aucun tatouage sur le visage, une peau admirablement lisse, la face allongée et le front haut, un bel embonpoint sans excès, les organes des sens bien dessinés (de face, on ne voit pas que la cloison nasale est à jour), quelques légers tatouages épanouis sur la gorge, les plus belles épaules du monde !

Un colosse homme, c'est Sandwa, de race Sangho, qui était sergent-major de la force publique. Tête de roi-mage, à la Rubens ; buste énorme, cou de taureau ; comme décoration, quatre pois de chair montant sur le front, et le lobe de l'oreille si distendu et évidé qu'il en est devenu une simple lanière circulaire de chair, pour soutenir une boucle d'oreille large comme un disque de jeu de bac.

Parmi les plus beaux types, nommons encore Bikoko, type romain ; l'ironique Mayala ; le Basoko Bosju, qui était agent de police, et Djele, d'Upoto, un record du tatouage, auquel n'ont pas échappé même les paupières ! Boamajanga, type de Néron. Tous seraient à citer pour quelque trait intéressant.

Il était urgent de former une telle collection des types purs des tribus actuelles; car au Congo, comme partout ailleurs, si les moyens de communication, jadis difficiles, ont aidé à la conservation des races, aujourd'hui, au contraire, leur facilité fusionne les tribus et celles-ci perdent rapidement leurs caractères. Sans doute, le jour n'est pas loin où il n'y aura plus d'indigène de race pure au Congo et, alors, cette collection nouvelle prendra une valeur incomparable, surtout en regard des abondantes collections ethnographiques de la même époque possédées par le Musée colonial.

COSMOS

EXPOSITION DE NOTRE TOMBOLA

Tous les jours, y compris le dimanche, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, rue Royale, 76, exposition des œuvres de notre tombola. Entrée: fr. 0.50,

PETITE GAZETTE

LE PRIX DU PAIN

Dans l'agglomération bruxelloise, le prix du pain sera diminué à partir d'aujourd'hui vendredi 15 courant. Il sera ramené de fr. 0.43 à fr. 0.40. La ration, qui est actuellement de 250 grammes, sera portée à 300 grammes.

La farine utilisée dans l'agglomération bruxelloise sera exclusivement de la farine exotique, c'est-à-dire de qualité supérieure à la farine indigène.

BIENFAISANCE

Pendant que nos héroïques soldats combattent et tombent, nous, les civils, nous payons aussi notre tribut de souffrance, et pas un seul Belge de cœur n'est exempt des malheurs qui accablent la patrie.

Le seul mérite qui peut nous échoir dans les circonstances présentes, c'est de supporter vaillamment et jusqu'au bout toutes nos adversités : pour cela ayons les yeux fixés sur le dévouement et l'héroïsme de ceux qui cherchent à nous en alléger le poids par leurs actes de charité et d'abnégation.

Quand je repasse en esprit les œuvres de bienfaisance qui, au milieu des deuils de 1915, jettent un rayon de réconfort et de beauté sur notre malheureux pays, il me semble que la postérité, après avoir versé une larme sur la première page de nos annales, bénira, dans un enthousiasme ému, la seconde où seront relatés nos élans charitables et notre endurance dans l'épreuve.

Nous ne nous rendons pas un compte exact de l'étendue des bienfaits dont nos frères favorisés des biens de la fortune inondent le pays tout entier, depuis la capitale jusqu'aux bourgades les plus reculées de nos provinces. Quel miracle de bienfaisance n'a-t-il pas fallu pour subvenir aux pressantes nécessités de tant de familles sans ressources ! Sans doute nous nous inclinons avec reconnaissance, nos cœurs vibrent d'émotion et de gratitude au seul nom de ces nations bénies qui ont répondu avec tant de générosité à nos cris d'alarme; mais avant tout, honneur et gloire à ces braves Belges qui, depuis des mois, consacrent leur temps, leur fortune, leur vie au soulagement de leurs frères malheureux. Par leurs actes désintéressés, ils nous représentent l'âme de la nation qui, toujours admirable, ajoute aujourd'hui la sublimité du sacrifice aux élans affectueux de la charité.

D'une cruelle épreuve surgit souvent un grand bien. Que n'a-t-on pas fait avant la guerre pour résoudre le problème social et arriver au rapprochement des deux classes, riches et pauvres, patrons et ouvriers ! Vains efforts ! On se heurtait à la loi implacable des inégalités de fortune, qui existeront, hélas! aussi longtemps que durera le monde, et les âmes, au lieu de fraterniser, se dressaient les unes contre les autres dans des luttes intestines soigneusement entretenues par les pêcheurs en eau trouble. L'épreuve d'aujourd'hui a brisé toutes les barrières. Elle nous montre que le cœur seul peut nous faire aboutir à ce rapprochement tant désiré. Le cœur fut le régénérateur du monde il y a dix-neuf cents ans; c'est lui encore qui nous sauvera de l'abîme où nous avaient plongés nos dissensions politiques. C'est grâce à lui que nous revivrons heureux et unis sous le beau ciel de la fraternité.

ŒUVRE MATERNELLE

Au coin de la chaussée d'Anvers et de la rue Masui, une grande maison, avec enseigne : Comité de secours et d'alimentation. C'est, en même temps, le local de l'Œuvre du repas supplémentaire aux mères qui nourrissent; cette œuvre-ci est assez différente de l'œuvre relativement luxueuse située place Madou, la cantine Maternelle, qui a été fondée et fonctionne dans le même but et qu'un hôtel abrite.

L'œuvre de la rue Masui n'a pas la même envergure, mais elle n'en est pas moins réconfortante à voir ni moins confortable pour les clientes secourues. C'est une dépendance des Petites Abeilles, et la section est dirigée par l'artiste bien connue, Mlle Marthe Darnay.

Au moment où nous arrivons, les mères sont à table avec leurs nourrissons dans les bras; il est remarquable que l'on entende à peine quelques pleurs très modérés de bébés. La table longue, longue, longue, est couverte d'un linoleum et dressée dans un long, long, long corridor, large, éclairé au gaz amplement — car il est 5 h. 1/2 et les jours raccourcissent — et chauffé comme une chambre. Il y a un calorifère à chaque extrémité ; les murailles sont ornées de guirlandes de petits éventails gaufrés de papier de couleur et de drapelets dont les cotons voyants égaient l'ensemble. Une pancarte se balance au-dessus de la table, avec ce souhait : „Bon appétit !"

Et l'appétit, certes, va bon train !

En l'absence de Mlle Darnay, „réquisitionnée" par la charité, pour quêter, c'est une aimable jeune fille, très active et très douce, qui la supplée et suffit avec une exquise bonne grâce aux difficultés de la tâche. Elle sert le potage fumant à toutes ces mères, de la casserole à la table, où elles ne sont pas loin de la vingtaine; elle leur verse dans des jattes de faïence blanche quelque chose à boire qui a l'air d'un bon chocolat au lait, et qui est une préparation chaude à la phosphatine, pour activer la lactation. La soupe aux légumes, fumante, est promptement avalée, malgré les embarrassants poupons sur les bras, et dont plus d'un dîne à sa façon pour son propre compte.

De temps à autre une mère se lève de table; c'est une femme dont l'enfant a déjà un commencement de dressage et alors, ma foi ! vous comprenez, on cherche le moyen qu'il mouille le moins de langes possible; il y a une cour très utile à cet effet.

Le dîner en est arrivé au plat consistant. Toujours active, l'aimable demoiselle apporte à ses hôtesses la portion de chacune : pommes de terre, légume et viande, le tout formant une petite colline de hauteur respectable dans l'assiette. Oh ! qui, l'appétit est bon !

Ces femmes sont tout heureuses de manger un repas si complaisamment servi. Elles s'attardent visiblement, satisfaites dans la quiétude du local; elles font la causette; le français se mêle au flamand. C'est pour elles un bon moment !

Elles n'oublient pas, comme c'est d'ailleurs leur devoir de bonne mère, de vanter chacune la précocité de son enfant; celui-ci est né avec des boucles; celui-là avait une incisive percée; ce petit rougeaud, là-bas, qui se tient assis comme un homme, n'a que six mois !

Mais voici le repas terminé. L'acte dernier de ces sortes de spectacles comporte toujours un long moment où l'on fait les paquets; et ces paquets ce sont les enfants: on les emballe dans un châle, on enfonce bien leur bonnet et les petits précieux paquets s'en vont clos.

J'ai le plaisir, au moment du départ des mères, de leur voir tendre successivement vers moi les menottes de leurs bébés; les plus grands, notamment le charmant petit garçon né avec des cheveux, habillé de bleu et orné d'une collerette en soyeuse toison de mouton.

— Dis au revoir à Monsieur !

Il a onze mois : vous pensez comme il dit au revoir !

Mais je secoue un peu cette menotte là, comme les autres, et ce geste innocent a quelque chose de particulièrement pacifiant en ces temps troublés.

LES GRUES

Lundi, soir tombant, une bande considérable de grues a survolé le quartier Nord-Est, se dirigeant vers le sud.

Comme un double ruban la caravane ondoie,
Bruit étrangement, et par le ciel déploie
Son grand triangle ailé qui va l'élargissant.

Tous les passants avaient le nez en l'air, contemplant ce spectacle curieux et exceptionnel dans le ciel bruxellois. Ce n'est pas que, chaque année, des bandes d'oies sauvages ou de canards ne passent au-dessus des campagnes de la banlieue et ne s'abattent même, pour laisser écouler la nuit, au bord des étangs de certains parcs, mais plus rarement ces vols s'observaient des rues mêmes de la ville.

On sait que pour déranger l'harmonie du triangle formé par ces oiseaux, il suffit de faire entendre un son aigu avec la bouche ou un instrument. Les bêtes aussitôt s'alarment, leur géométrie est rompue, la ligne est brisée, elle zigzaguent affolées. Elles ne restent toutefois pas trop longtemps à se ressaisir, et alors :

Ainsi qu'un trait lancé, toutes, le cou tendu,
Allant toujours plus vite en leur vol éperdu,
Passent, fouettant le vent de leur aile sifflante...

Ces oiseaux signalent leur approche par un cri étrange qui, entendu de loin, ressemble un peu à un coup de cloche, mais, approchant, forme une véritable clameur. Le soir n'arrête pas toujours ces singuliers voyageurs au long bec emmanché d'un long cou, aux jambes hautes et à la queue aux plumes balayeuses, et dans les soirs d'insomnie, on entend parfois leur caractéristique signal.

Quand ces échassiers s'arrêtent, c'est plutôt sur les plateaux élevés et sauvages des montagnes. C'est à ces moments que quelquefois un chasseur leur lance un coup de fusil. Nous avons connu un de ces oiseaux qui, de cette façon, avait eu une aile cassée, et qui vécut pendant de longues années au milieu de la nombreuse basse-cour d'un château de nos Ardennes. La grue restait des journées entières sur une patte, sans presque bouger, pensive et mélancolique. Elle faisait le pied de grue !

Le passage des grues présage, dit-on, des froids prochains.

POUR ÊTRE BELLE !

En glanant, au hasard, parmi de vieux bouquins relégués dans une malle, j'ai découvert un in-douze dont je n'avais aucune souvenance, et si piteux, si moisi, qu'il était loin de déceler par son apparence l'importance de son contenu. Jadis, sans doute, quelque aïeule coquette en avait fait sa règle de conduite.

„Les commandements et les principes des beautés restées célèbres !" Peste ! Le titre était alléchant. Me rappelant les paroles de Stendhal : „La beauté est une promesse de bonheur", j'eus l'espoir de chasser dans la compagnie de son apologiste charmant les graves soucis qui me hantaient. Je ne fus point déçu et, bientôt, je m'absorbai si entièrement dans ma lecture que j'en oubliai l'heure. Un dernier rais de lumière mauve sur le plancher du grenier m'annonça que la nuit était proche. Qu'importe ! je méditais toujours. Ainsi, au lieu des puérilités que je croyais trouver dans ce formulaire de beauté, j'y voyais des règles d'hygiène et de morale que je m'en voudrais de garder pour moi seul. Les secrets qui m'ont été révélés sont tellement multiples qu'il me faut nécessairement les résumer en quelques règles générales. Ils étaient innombrables, les détails qui constituaient le catéchisme de Mlle de Lavallière et des autres beautés de ce temps !

Et d'abord, trois choses sont essentielles dans la vie d'une jeune fille : 1° le régime alimentaire; 2° les exercices et le travail; 3° les distractions.

La prédisposition de l'enfant, son goût exagéré pour les bonbons s'accentue souvent chez la jeune fille et son estomac fatigué se montre ensuite rebelle à toute autre nourriture. Les régimes excitants ne lui conviennent pas mieux; les grosses viandes saignantes, les mets acides et pimentés agissent de façon préjudiciable sur le système nerveux. Evitez les matières grasses. Des légumes, des viandes bien cuites, des fruits, une nourriture légère et surtout variée. Un repos assez substantiel est nécessaire à la jeune fille. Pas de longues veilles, de soirées fréquentes qui agitent l'esprit, troublent l'organisme et empêchent un sommeil réparateur.

Il faut se coucher tôt, après un repas léger. Un oreiller rembourré de fleurs de houblon donne un sommeil calme et paisible. Le matin, de bonne heure, ablution froide en été, tiède en hiver. Pour conserver aux yeux tout leur éclat, les baigner d'eau de rose ou d'eau de mélilot.

Le massage régulier du nez, des joues, de la commissure des lèvres, affine les lignes du visage.

Un teint frais et rose conserve sa pureté par l'emploi quotidien d'une lotion faite avec une infusion de primevères des prés.

Pour rester souples et brillants, les cheveux doivent être lavés une fois par semaine à l'eau de romarin tiède.

Si vers la trentième année, le nez devient rougeaud, on le blanchira à l'aide de compresses d'eau chaude.

Afin d'éviter la venue précoce des rides. Il faut ne s'impatienter jamais, s'habituer à rester impassible à la réception d'une mauvaise nouvelle; ne pas non plus exulter de joie à tout propos et tâcher de rire des lèvres plutôt que des yeux.

Le mouvement, l'exercice, la marche au grand air jouent un grand rôle dans la conservation de la beauté.

Après le déjeuner, une promenade est indispensable. „Faites chaque jour, dans la solitude, une bonne heure de marche, à talons plats", disait la femme d'un ambassadeur du second Empire dont la beauté fut plus prônée que la diplomatie de son mari.

Les talons plats ! Voilà qui n'est pas d'actualité ! Et je jurerais pourtant que pas un fervent du footing ne s'engagerait à monter sur les échasses où se maintiennent péniblement nos élégantes.

Faut-il un corset ? N'en faut-il pas ? Aussi nombreux sont ceux qui le condamnent que ceux qui le recommandent. Est-il bon de se décolleter ? Un beau cou gagne à être découvert. Rien ne déforme, ne ride, ne jaunit une belle gorge, une délicieuse ligne de nuque comme ces corsages qui grimpent jusqu'aux oreilles.

Mais ce qui, plus que le vêtement et plus que la nourriture, nuit au développement harmonique de la jeune fille, c'est son état mental, c'est un esprit sans cesse préoccupé. Le corps, plus que le cerveau, doit être au travail, mais un travail régulier, méthodique, une gymnastique bien conçue qui élargisse le thorax et laisse pénétrer aux poumons un air pur et vivifiant. Cherchez à la jeune fille il faudra des distractions, de la joie. Mais elle ne les peut trouver mieux et plus sûrement que dans l'exercice du bien, dans l'application de la bonté, dans les tendres manifestations d'une âme généreuse.

LA DERNIÈRE ROSE

Tout à l'heure, en faisant le tour de mon jardin — oh ! il n'est pas grand, hélas ! ce tour-là; ce n'est pas une exploration aventurière, ni abondante en imprévu, que d'aller à la découverte dans ce mouchoir de poche ! — j'ai vu ma dernière rose commencer à mourir.

Tristesse !

Une rose qui meurt, c'est une lumière qui s'éteint, c'est une petite âme qui s'envole, c'est une grâce qui se désagrège. Quoi de plus mélancolique surtout quand c'est la dernière lumière du jardinet, la dernière âme parfumée du rosier, la dernière grâce enchantée de l'été !

Ma dernière rose est une Gloire de Dijon.

Le rosier qui la porte fut cette année d'une magnifique floribondité — le mot existe, sinon dans le dictionnaire de Littré, au moins dans les catalogues des rosiéristes — il produisit une incomparable abondance de ces admirables boutons d'une jaune tendre, qui s'épanouissent lentement, comme s'ils livraient à regret leur trésor de parfum, cette joie de l'air. Aujourd'hui, les pétales de la rose largement éclose ont déjà les striures roses qui sont les rides de la fleur, et la chair lumineuse, fanée sur les bords, se tache et se replie sous les doigts de l'automne.

Tristesse des roses qui meurent !

Et l'on pense — puisque aussi bien la rose est le symbole de l'amour, de tous les amours, depuis le plus chaste jusqu'au plus passionné — l'on pense à toutes les vies qui s'effeuillent de par le monde et qui laissent derrière elles des cœurs déçus et des yeux pleins de larmes. On pense à tous les petits enfants que la froide mort emporte au moment où l'on y croit le moins, comme une voleuse qui passe et s'enfuit. On pense à toutes les fiancées qui meurent et confient au tombeau leur bel amour inutile. On pense à tous les hommes, pères, époux, frères, fils, dont le sang coule là-bas, fleurissant le sol de roses rouges, toutes parfumées de l'amour patrial. Le triste automne est plein de pensées graves.

Mais en examinant de près mon beau rosier qui retient encore quelques pétales couleur d'aurore, j'aperçois les bourgeons rouges et bruns, gonflés de sève, où sont enfermées les promesses du printemps prochain.

Ainsi va la vie.

Les morts d'hier ont préparé les vertus des âmes d'aujourd'hui. Les morts d'aujourd'hui ajoutent à l'humus où fermentent les vies de demain. Qu'importe que ma dernière rose meure si sa mort même doit profiter au rosier qui demeure !

LES JOURS GRIS

Octobre nous ramène les jours gris, les pâles jours où tout semble fané, les aubes, les fleurs, les âmes même.

On dirait que quelque chose a disparu du monde.

On dirait qu'une lumière s'est éteinte.

La brume enveloppe de ses écharpes blanches le matin aux yeux couverts de sommeil. Le milieu du jour connaît encore des clartés, mais des clartés sans éclat; il est encore plein de bruits, mais de bruits sans musiques; tout cela s'éteint vite dans les fumées du crépuscule; tout cela se tait dans le silence de la nuit.

La campagne aligne dans les plaines et au flanc des collines ses terres labourées, ses marnes grises, ses argiles brunes et noires, ses prairies rousses que n'égaie plus aucune fleur, ses chaumes morts qui paraissent des landes arides et désolées.

La forêt n'a plus d'oiseaux.

Certes les frondaisons sont pleines de gloire, mais c'est une gloire triste, un faste de nuances éteintes, une somptuosité de pourpre et d'or fanés.

La ville elle-même semble se recroqueviller sous un ciel nuageux et les lumières s'allument tôt au bord des trottoirs humides où les réverbères ont l'air de s'allonger profondément sous les dalles transparentes.

Dans cette ombre, l'homme se recueille. Son âme s'apparie à la nature.

Pendant le printemps et l'été, il s'est jeté dans une ardeur plus fiévreuse, il a connu de grands élans vers le dehors, il s'est dispersé dans le prodige de la vie.

Aujourd'hui, comme la campagne, comme la forêt, comme la ville, il rentre en lui-même dans une atmosphère grise. Les pensées sévères qui dormaient au fond de son âme peuvent se réveiller, d'autres pensées graves qui planent dans l'heure tragique peuvent frapper à sa porte; il est capable désormais de percevoir leur frémissement divin, de les accueillir avec une grâce sereine.

Ce n'est pas si facile.

Il faut, pour reconnaître et embrasser de telles pensées, une grande puissance d'attention. Mais une fois qu'elles ont été perçues et comprises, ces pensées font dans l'âme un bruit merveilleux, non pas léger et sautillant comme des appels de carillon, mais profond comme un son de cloche et lent comme une musique d'orgue.

Alors toute l'âme frémit, le cœur chante, l'intelligence travaille, et des étoiles nouvelles s'allument dans l'ombre douce.

AU SALONNET DE LA « BELGIQUE »

J'avais vu successivement paraître ici la nomenclature des œuvres d'art envoyées à „La Belgique" pour réunir les éléments d'une tombola ayant pour but d'augmenter les ressources que le journal distribue aux victimes de la guerre. Et j'avais vu aussi, dans les bureaux de mon ami le Vieux Mendigot, la plupart de ces œuvres elles-mêmes.

L'idée me vint d'aller les revoir dans leur ensemble et j'ai été vraiment émerveillé du résultat obtenu. Les artistes ont été généreux, comme c'est leur habitude. Je passe sous silence ceux qui n'ont pas compris la portée et l'utilité de l'œuvre entreprise: ils ont obéi, ceux-là, à des mobiles d'incompréhensible défiance ou à des sentiments égoïstes qu'il me répugne d'analyser.

Mon intention n'est pas non plus de faire une critique d'art de ce salonnet. Il y a pourtant là des œuvres de belle allure, signées de noms connus. Je ne puis cependant céler la joie que j'ai éprouvée devant le lion de Gaspar, celui de nos sculpteurs qui a le plus patiemment et le plus fructueusement étudié les faunes, exprimé la grâce féline de leurs attitudes, la puissante élasticité de leurs muscles. Je veux dire aussi mon admiration devant l'intéressante figure de „Forains" et l'impressionnante „Allée de maisons ouvrières" sorties du pinceau de George Creten. Et à propos de celui-ci, je m'étonne de n'avoir point revu le portrait frappant de ressemblance intellectuelle et physique du Vieux Mendigot dans un décor d'objets récoltés par sa mendicité. Sous son aspect de mousquetaire, le susdit Vieux Mendigot cacherait-il une modestie à faire rougir l'humble violette elle-même ? Passons. Il m'en voudrait d'insister.

De nombreux sujets sont de triste réalité. Notons une terre cuite émouvante représentant un de nos soldats blessé, étendu sur des engins de guerre; des caricatures significatives, etc.

Mais il n'y a pas que des œuvres d'art plastique. Il y a des merveilles d'art industriel : rideaux, tentures. Il y a des jouets, pantins et poupées. Il y a des bronzes et des cuivres, des émaux et des porcelaines; il y a des bosquets artificiels où dorment de leur dernier sommeil des oiseaux empaillés. Il y a de tout, vous dis-je !

Cette pittoresque exposition est peu visitée. Les absents ont grand tort une fois de plus, car jusqu'à présent le nombre des billets pris est insignifiant comparé au nombre et à la valeur des lots. Un matin près de moi formulait une réflexion fort judicieuse : si quelqu'un avait pensé à acheter en bloc, dès leur apparition, tous les carnets de numéros de la tombola, il eût fait une affaire d'or. Pensez donc ! Pour quelques billets de mille acquérir des œuvres de Frédéro, de Gaspar, d'Herbays, de Flasschoen, de Herremans, de tant d'autres parmi nos meilleurs ! Car évidemment, payer tous les billets, c'était bénéficier de tous les lots.

Mais voilà! ce sont de ces idées géniales dans le genre de celle attribuée à Christophe Colomb qui avait parié de faire tenir un œuf sur sa pointe — et qui y réussit en aplatissant la dite pointe.

Et ces idées-là ne viennent pas à tout le monde.

C'est pourquoi je ne saurais trop engager mes lecteurs à visiter l'exposition du salonnet de „La Belgique". Ils contribueront à une bonne et belle œuvre nationale assurément, et tout en faisant une bonne action, peut-être feront-ils une bonne affaire. N'est-ce pas l'idéal ? En toute hypothèse, c'est ce que je leur souhaite.

Ainsi soit-il !

MORT DU PEINTRE DE PAPE

Nous apprenons la mort de M. Charles-Ferdinand-Marie de Pape, peintre miniaturiste, paléographe, né à Bruges (Belgique) le 31 mai 1839, et décédé à Brampton, Huntingdonshire (Angleterre) le 25 septembre 1915.

Il était un des plus grands peintres de son temps, mais sa modestie le tint toujours à l'écart et jamais il ne rechercha les honneurs. Ses principales œuvres furent exécutées pour le duc de Brabant (plus tard Léopold II, roi des Belges), les princesses Charlotte et Stéphanie de Belgique, princes de Chimay, vicomte de Montesquiou-Fezensac, marquis de Mac-Mahon, comtesse de Clermont-Tonnerre, duchesse de Vallombrosa, comtesse de Courcy, duc d'Ursel, comtesse de Liedekerke, etc.

Plusieurs de ses peintures se trouvent à l'église de Saint-Sulpice à Paris. En 1872, les légitimistes de France lui firent exécuter une adresse qu'ils offrirent au comte de Chambord. Diverses autres œuvres exécutées par lui se trouvent au Vatican; l'une d'elles obtint la médaille d'or à l'Exposition vaticane à Rome.

Le défunt était fils du grand miniaturiste brugeois Ferdinand de Pape.

LA QUESTION DES ÉTALAGES

On en a déjà parlé, mais il est bon d'y revenir. L'étalage dont les magasins de certaines rues, surtout du bas de la ville, encombrent les trottoirs, est une des coutumes les plus mauvaises et contre laquelle on ne saurait trop protester, non seulement parce qu'elle gêne la circulation et ennuie les passants, mais parce que, quand il s'agit de victuailles et de provisions de bouche, c'est une pratique éminemment malsaine.

Les épiceries ont copié les magasins de nouveautés. Sucre, farine, pruneaux, fruits, légumes, gibier, beurre et fromage accumulés par monceaux en grands paniers ouverts à tous les vents, reçoivent la poussière que soulève le passage des véhicules, le piétinement continu des passants, et, avec cette poussière, que de bacilles dont la seule idée fait frémir !

De plus, les locataires des étages supérieures ne se gênent point pour secouer leurs tapis et carpettes au-dessus des promeneurs et des dits étalages. Enfin, il est rare que la surveillance soit assez active pour empêcher messieurs les chiens de lever la patte...

Bouchers, charcutiers étalent de même leur marchandise. Sans doute, la viande s'altère moins au grand air que renfermé. Mais il n'est pas nécessaire pour cela de l'étaler presque dans la rue.

Epiciers, verduriers, bouchers et charcutiers n'y voient qu'un avantage réciproque: celui d'attirer le client par la provocation de la marchandise exhibée à tous les vents et étiquetée à bas prix. Il faudrait cependant les obliger à renfermer les choses comestibles à l'intérieur et derrière les vitrines des magasins qu'ils ont loués dans ce but. La santé publique ne pourrait qu'y gagner.

CONSÉCRATION D'UNE ÉGLISE

Le jeudi 31 octobre aura lieu, à Cureghem-Anderlecht, la consécration de la nouvelle église de la paroisse de Saint-François-Xavier, récemment créée. Le cardinal Mercier, archevêque de Malines, officiera. Les cérémonies commenceront à 7 h. 30 du matin.

LA VENTE DES POMMES DE TERRE

Jeudi matin, les marchands établis aux marchés des places Sainte-Croix et Saint-Josse, ont été avertis par la police que des poursuites seraient intentées à ceux de entre eux qui vendraient les pommes de terre au-dessus du prix fixé, soit 11 centimes par kilogramme pour les pommes de terre dite „industrie" et 13 centimes pour les „boules" françaises.

Les marchands établis à demeure ont reçu les mêmes recommandations. Beaucoup de marchands ne voulant pas vendre les pommes de terre à ces prix ont fait disparaître leurs pommes de terre du marché. Voilà encore un truc à déjouer ! Patience, on y viendra...

LES CHAUFFOIRS PUBLICS A BRUXELLES

L'administration communale de Bruxelles fait procéder en ce moment, en vue de l'hiver, à l'aménagement de quatre chauffoirs publics qui sont situés, rue de Berlaimont, quai du Commerce, rue des Tanneurs et rue des Patriotes, c'est-à-dire dans quatre quartiers bien distincts. Les salles qui ont été aménagées avec tout le confort désirable, seront ouvertes de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Bien que l'organisation du service soit terminée, on ne compte pas ouvrir avant le mois de novembre. La date exacte de l'ouverture sera fixée à raison même de la situation climatérique et de l'inclémence du temps.

POUR LES PÊCHEURS

Le Comité de secours et d'alimentation de Tervueren nous informe que la seconde séance de pêche au profit des pauvres et des prisonniers de guerre de la commune aura lieu dimanche 17 courant, dans les étangs du parc de Tervueren.

Il sera perçu un droit de 2 francs par pêcheur et par deux lignes.

MESDAMES

L'hiver approche, n'attendez pas le dernier moment pour acheter vos fourrures.

Vous trouverez un grand choix à la MAISON DECHENNE, 18, rue du Persil. Grandes facilités de paiement. 23852

A L'ŒUVRE DES ENFANTS MARTYRS

L'Œuvre des Enfants Martyrs, qui fut fort éprouvée par les événements, reprend petit à petit toute son activité normale. Les pupilles des deux sexes, hospitalisés dans les différents asiles de la société, avaient été placés, en août 1914, dans des familles, des pensionnats particuliers ou chez des nourriciers. Un certain nombre avaient même été envoyés en Hollande.

Les bâtiments de Gembloux et la Ferme-école d'Ernage sont encore actuellement occupés par des troupes, mais un accord est récemment intervenu avec l'autorité militaire, ce qui a permis à 75 jeunes garçons de retourner à cet établissement. Les petites filles sont encore laissées provisoirement dans les endroits où elles résident depuis plus d'un an.

L'asile de passage de la rue de l'Arbre, à Bruxelles, reçoit régulièrement les nouveaux pupilles, et la bonne marche de l'œuvre n'est en aucune façon entravée ni diminuée.

AU TEACHING CLUB

Nous apprenons que le Teaching Club organisera, à partir du lundi 18 octobre, des cours universitaires préparant à l'épreuve unique de candidature en sciences. Ces cours, qui constitueront une excellente occupation pour beaucoup d'étudiants inoccupés, se donneront rue du Trône, 146, à Ixelles, où le directeur se mettra à la disposition des intéressés tous les jours de 6 à 9 heures (h. E. c.).

AU PALAIS

Un conseil aux locataires plaidant devant les tribunaux arbitraux : lorsque l'action comporte autre chose qu'un paiement de loyer ou d'indemnité, ils feraient chose sage de déclarer dans une conclusion écrite remise au tribunal qu'ils évaluent l'action à plus de 1,000 francs. C'est un moyen de rendre la cause appelable et de réparer éventuellement des erreurs judiciaires.

* * *

La publicité des audiences et des débats judiciaires est-elle un si grand bien ? En d'autres termes est-il si utile que toutes les misères que reflètent les procès soient livrées à la curiosité du public composé de badauds qui encombrent nos prétoires et en vicie l'atmosphère ? Est-il précieux pour la bonne administration de la justice que les citoyens sachent que dans tel ménage le mari boit toutes les économies, que deux voisins ne s'entendent pas et se disent des grossièretés ?

Je n'hésite pas à déclarer que ce principe constitutionnel de la publicité mériterait des correctifs plus puissants que ceux que le législateur lui a donnés. Telle est la pénible impression qui m'envahissait en entendant plaider au référé un procès surgi entre deux époux que j'appellerai les époux Clair de Lune, défendus respectivement par Me Thelen et Me Jofé. Mme Clair de Lune avait reçu précédemment un secours alimentaire de 450 francs par mois. Elle assignait aujourd'hui aux fins d'obtenir une partie du mobilier de la communauté. M. Clair de Lune oppose à cette prétention deux moyens : le premier, c'est que les 450 francs octroyés précédemment comprenaient le prix de location éventuel d'un mobilier, et de fait cette somme paraît élevée en temps de guerre; le second, c'est que l'action tendait en somme à obtenir une liquidation anticipée de communauté, ce qui est antijuridique.

Mais les principes d'équité ont le pas, sur la loi et la procédure, dans l'esprit de M. le président. Le magistrat n'hésite pas à accorder satisfaction à la demanderesse. Les mauvaises langues disent qu'il prend toujours en très sérieuse considération la situation des demanderesses, pauvres déshéritées du sort. Toute une discussion naît entre avocats au sujet du lavabo, des essuie-mains, des nappes, du lit anglais, de la table de jeu des enfants, qui pourraient être cédés à Madame.

M. le président veut bien lui accorder deux lampes, mais pas de lustres.

Suit une discussion pénible au sujet des bijoux d'enfants.

— Je ne les ai pas, dit le mari.

— Mauvais père ! riposte Me Jofé, est-ce ainsi que vous aimez vos enfants ?

— Je n'en ordonne la remise que pour autant qu'on les retrouve en nature, conclut le président.

Il est une heure. Le magistrat visiblement fatigué déclare qu'il ne voit plus clair qu'il remet toutes les autres affaires.

Et maintenant que pensez-vous de la publicité constitutionnelle?

N'êtes-vous pas un peu de mon avis ? Ne trouvez-vous pas qu'il conviendrait de laisser aux parties le soin de choisir des audiences non publiques et le droit de renoncer à cette garantie légale de la publicité ?

C.

TOUT-LIEGE

De nos correspondants

Concours de fugue au Conservatoire. — Un bourdon ayant rendu incompréhensible notre information portant ce titre, nous la reproduisons : Premier prix à l'unanimité et avec distinction à M. Jos-Leroy; premier prix à l'unanimité à M. F

La Semaine Anversoise

De notre correspondant

Pour nos prisonniers de guerre. — On se rappelle que la Section anversoise de secours aux prisonniers et aux internés a été établie sous les auspices de la Croix-Rouge de Belgique, place de Meir, 30 (1er étage); que son but est de contrôler, emballer, plomber et expédier gratuitement en Allemagne les colis qui lui sont confiés pour les prisonniers de guerre belges; d'envoyer des colis de charité, vêtements, nourriture, de l'argent, etc., aux prisonniers nécessiteux originaires d'Anvers et de la province d'Anvers. Très exceptionnellement, la Section envoie des colis de charité à des prisonniers belges non originaires de la province d'Anvers, quand ils sont dans l'impossibilité d'être secourus par d'autres comités. L'arrivée à destination est garantie. Les accusés de réception sont fournis soit par des bordereaux qui lui arrivent signés, soit par une lettre du commandant du camp d'internement, soit par des cartes des destinataires. Les frais généraux sont réduits au minimum; toute la besogne à peu près est faite par des volontaires.

Du 25 janvier, date de l'ouverture des services, au 30 septembre, au delà de 20,000 colis ont été expédiés pour l'Allemagne. De ce nombre, 5,000 sont des colis complets de charité ayant chacun une valeur moyenne d'une douzaine de francs. De plus, beaucoup de vêtements et de vivres ont été ajoutés à des colis trop pauvres. De grands ballots de vêtements et de vivres ont, en outre, été expédiés pour les prisonniers nécessiteux de la province d'Anvers aux divers camps de prisonniers en Allemagne; ces envois ont une valeur variant de 150 à 3,000 doll., suivant l'importance des camps.

Depuis le 22 avril, la Section a inauguré l'envoi de petits colis de vivres de 2, 5 et 10 francs aux prisonniers. Elle tient à la disposition des personnes charitables des adresses de prisonniers nécessiteux ayant le plus grand besoin d'être secourus. S'il y a des philanthropes qui veulent bien consentir à adopter un compatriote malheureux pendant toute la durée de la guerre, en lui envoyant tous les mois un petit colis de vivres, ce serait là une belle œuvre de charité. On fait un nouvel et chaleureux appel à l'inépuisable dévouement de nos concitoyens. Les dons seront reçus avec reconnaissance au siège de l'Œuvre, tous les jours, entre 10 et 13, et entre 16 et 17 heures (h. c.), excepté le dimanche et samedi après-midi.

A partir de ce jour, les familles des citoyens prisonniers en Allemagne peuvent se faire inscrire dans les bureaux, afin d'obtenir mensuellement une boîte de vivres, offerte gracieusement par l'administration communale.

Ecole industrielle. — La bibliothèque technique de l'Ecole sera dorénavant ouverte au public tous les jours ouvrables, le soir de 7 à 9 heures, et le dimanche matin de 10 à 13 heures (h. c.).

Episodes de l'époque troublée. — Voici une nouvelle affaire relative aux pillages d'octobre 1914, dans cette même commune de l'arrondissement où se passèrent les faits inénarrables dont ma correspondance antérieure vous esquissait l'écho judiciaire.

Cinq habitants, dont deux surtout appartiennent à la bourgeoisie, étaient impliqués dans cette nouvelle affaire. On avait trouvé chez eux certains objets que les plaignants ont déclaré reconnaître comme faisant partie du stock qui avait été dérobé chez eux, notamment : des pantoufles que les défenseurs prétendent n'avoir aucune valeur, des souliers usagés idem, des plumes, des crayons, tout cela valant ensemble, suivant les avocats, ...deux ou trois francs, tandis que les plaignants déclarent qu'ils ont subi un préjudice de plusieurs centaines de francs.

— Quelques centaines de francs ! s'écrie le premier prévenu, alors que moi-même j'ai été volé à la même époque de quelque huit mille francs !

Le fils de ce prévenu fut tellement saisi quand il apprit ce dont on l'accusait, qu'il en eut une émotion qui l'obligea à recourir à un médecin. Celui-ci est venu déclarer à l'audience qu'il fut, en effet, obligé d'administrer de la morphine au patient. Le prévenu lui a fait part de la cause de sa grave indisposition.

Mes de Ravenne, Weyler et Cursters ont unanimement réclamé l'exhibition des objets qui ont été saisis chez leurs clients. Stupéfaction ! Ces objets sont introuvables. Les avocats protestent vivement. Comment la défense pourrait-elle s'exercer utilement, si l'on ne peut démontrer, pièces à l'appui, qui la prétendue soustraction de ces objets dépourvus de toute valeur, ne saurait être soutenue sérieusement ?

En outre, les avocats demandent que le commissaire de police de la localité s'explique sur ce fait : N'est-il pas exact que dans les dépendances des briqueteries, notamment chez P..., il y avait des cachettes où étaient déposées des marchandises provenant de pillages, pour des milliers de francs ?

Le témoin répond :

— Le nom de P... ne doit pas être soulevé à propos de l'affaire dont il s'agit ici !

Nouvelles protestations des avocats, qui répostent :

— Nous n'avons que faire des appréciations du témoin !

Les incidents se multiplient. Le commissaire de police ayant prétendu que les inculpés constituaient une véritable bande, les avocats s'exclament :

— Mais ils ne se connaissent pas même entre eux !

Décidément, les affaires qui nous viennent de la commune où se sont produits tous ces événements, ont un caractère bien singulier !

De même que pour la précédente, le résultat nous sera connu ultérieurement.

LES SPORTS

CYCLISME

Les prochaines réunions

Malgré l'avancement de la saison, quelques réunions sont encore annoncées, l'une des plus importantes se déroulera dimanche prochain à Mons. Un excellent lot de coureurs, tels Van Bever, Mottiat, Van Ingelghem, Em. Aerts, Leviennois, Vandenberghe, Spiessens, Jean Louis, Van Daele, etc., seront aux prises sur trois heures par équipes. D'autres réunions sont annoncées pour dimanche, également aux vélodromes des environs de Liége. Le 24 octobre, au Karreveld, réunion organisée au profit des coureurs et le 31 octobre, au champ de courses de Laeken, réunion cycliste de charité.

Les courses de 6 jours en Amérique

La guerre européenne n'a aucune influence sur l'éclosion hivernale annuelle des courses de six jours au pays des dollars. Plusieurs "six days races" sont déjà annoncées à New-York (Madison Square Garden); Chicago, San Francisco, etc. Les coureurs seront placés sous la direction de Chapmann qui remplacera le regretté Mac-Farland.

JEU DE BALLE

Résultats des luttes

A BRACQUEGNIES. — 1re lutte: Marche bat Bracquegnies (Michel) par 7 jeux 35 quinze pour 3 jeux 23 quinze; 2e lutte: Bracquegnies (Mouton) bat Bracquegnies (Michel) par 4 jeux 25 quinze. Décision: Marche triomphe par 10 jeux 58 quinze pour 8 jeux 7 quinze.

ATHLÉTISME

Les Six-Sports utiles

organisé du 17 octobre au 11 novembre 1915 par l'Union Athlétique de Bruxelles.

RÈGLEMENT

Le règlement de ce nouveau challenge est ainsi conçu :

Article 1er. — L'objet d'art offert par M. Em. Vignol, pour encourager en Belgique la pratique des sports utiles, se disputera cette première année par équipes de six hommes et sur les six épreuves suivantes:

1. Cyclisme : 25 km. sur route, le 17 octobre ;

2. Lutte : en trois catégories et en poule américaine, à partir du mardi 19 octobre;

3. Aviron : 500 mètres (tour du lac du bois de la Cambre), le 24 octobre ;

4. Course à pied : 800 mètres, le 30 octobre ;

5. Cyclo-cross : 10 km, le 7 novembre ;

6. Natation : 50 mètres (nage libre), le jeudi 11 novembre.

Les lieux et heures de rendez-vous seront fixés par le Comité organisateur et donnés à la presse au cours de la semaine précédant l'épreuve.

Art. 2. — Il récompensera donc, chaque année, le club qui se sera classé premier dans l'épreuve organisée par l'Union Athlétique de Bruxelles et dénommée: le challenge des „Sports utiles".

Le donateur garde, toutefois, toute latitude pour désigner, chaque année, l'épreuve à laquelle la coupe doit être attribuée.

Art. 3. — L'épreuve est ouverte à tous les individuels amateurs — un classement individuel étant également établi — et aux clubs amateurs de n'importe quelle fédération régie par les règlements de l'amateurisme. Le nombre d'hommes que chaque club peut mettre en ligne n'est pas limité.

Art. 4. — Les classements du challenge et individuel seront obtenus de la manière suivante :

a) Le classement du challenge sera obtenu par l'addition des places des six premiers hommes de chaque club au classement général établi après la sixième épreuve, sans aucune déduction de points des concurrents individuels pouvant les précéder.

Dans le cas qu'un club ne serait plus à même d'aligner six concurrents, le classement pour ce club sera obtenu en lui octroyant pour homme manquant autant de points qu'il reste de concurrents participants plus un.

En cas de dead-heat au classement général, la victoire reviendrait au club qui aurait obtenu le plus de premières places dans les différentes épreuves.

b) Le classement individuel sera obtenu par l'addition de la place acquise par le concurrent dans chacune des six épreuves, c'est-à-dire que le premier comptera 1 point, le deuxième 2 points, le troisième 3 points, etc.

Art. 5. — Un concurrent s'abstenant dans une épreuve sera considéré comme donnant forfait pour tout le challenge. Il ne sera, par conséquent, plus admis à continuer l'épreuve.

Art. 6. — Une revision du classement sera faite avant la sixième épreuve, la natation, tous les concurrents qui auront abandonné, disparaîtront des classements et les autres avanceront d'autant de places.

Art. 7. — Le club gagnant aura la garde de la coupe (valeur 500 francs) attribuée à l'épreuve pendant un an; son nom sera gravé sur le socle, mais il devra faire retour de l'objet d'art à l'Union Athlétique de Bruxelles au plus tard le 1er octobre 1916 et dans le même état que le président, le secrétaire ou un fondé de pouvoir l'aura reconnu par attestation dûment signée.

En outre de la coupe, une médaille sera offerte au vainqueur individuel de chaque épreuve et au premier de chaque catégorie du tournoi de lutte. A tous les concurrents terminant les six épreuves, il sera décerné un diplôme relatant leurs performances.

Art. 8. — Les engagements, mentionnant nom, prénoms et adresse, seront clos le vendredi 15 octobre et sont à faire parvenir, accompagnés du droit d'engagement de 1 franc (un club engageant plus de dix hommes ne paiera toutefois que 10 francs) au secrétariat du club, J. Coenen, 211, chaussée de Tervueren, à Bruxelles.

Art. 9. — Un comité organisateur, composé de personnalités sportives et intègres, est en voie de formation. Ce comité se réunira pour prendre les dispositions nécessaires chaque semaine et plus souvent s'il le juge nécessaire. Il approuvera les derniers classements et s'occupera de l'organisation sportive.

(A suivre.)

BILLARD

Matches de charité

Demain samedi, 16 courant, un match de billard aura lieu, en 500 points au cadre, entre les amateurs bien connus, MM. Pepermans et Werleman, à la „Reine Elisabeth", porte de Namur.

A l'issue de ce match, entre les deux reprises, une collecte sera faite au profit de nos malheureux prisonniers internés en Allemagne et permettra aux organisateurs de ces soirées, MM. Levy et Windfohr, d'envoyer une fois de plus, par l'intermédiaire de la Cantine du Soldat prisonnier, 17, place De Brouckère, quelques caissettes à nos enfants qui, séparés des joies du foyer, reçoivent toujours avec une nouvelle reconnaissance ces envois émanant du sol natal.

FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE

Bourse de Paris

Bourse du 11 octobre. — Rente française 3 p. c., 66.50; Rente française 3 ½ p. c., 91.25; Egypte unifié 4 p. c., 93; Russe 1896 3 p. c., 57.50; Serbe 1895, 60.75; Extérieure 4 p. c., 86.50; Banque de France, 4,260; Banque de Paris, 820; Crédit Lyonnais, 935; Crédit Foncier Egyptien, 565; Rio Tinto, 1,490; Rand Mines, 114.

Bourse de New-York

Séance du 11 octobre. — Après un début très ferme, les cours réactionnent sous le poids d'ordres de ventes nombreux.

Clôture irrégulière.

THÉATRES — SPECTACLES ET CONCERTS

PALAIS DE GLACE

Aujourd'hui, à 5 h. E. c., concert avec le concours de M. Bogaers, baryton, et de M. Mondaly, violoncelle solo. Au programme, Gounod, Delibes, A. Thomas, Chopin, Verdi, Saint-Saëns.

En soirée, à 9 h. E. c., première représentation du „Barbier de Séville", l'opéra comique en trois actes et quatre tableaux de Castil Blaze, musique de Rossini. Comme en toutes choses, la direction du Palais de Glace a bien mérité des amateurs de belle musique, car, après les grandes sélections, après les soirées littéraires, voilà qu'elle nous fournit des représentations complètes, avec décors, costumes, chœurs et une mise en scène digne de nos premières scènes. Le „Barbier de Séville" sera une petite merveille du genre. Entrée générale, 1 franc.

BOITE AUX LETTRES (1)

L. Laloyaux, 126, avenue Milcamps. — Nous commissions l'article du „Vaderland" que vous nous signalez. Par contre, vous ignorez peut-être que l'affirmation qu'il contient est étrangement entamée par l'article du „Figaro" du 10 octobre courant, dans lequel M. Alfred Capus, directeur de ce journal, écrit : „Quel danger y aurait-il à lire dans un journal français un ordre du jour du général Joffre que tous les lecteurs des journaux suisses savent par cœur, et que d'ailleurs, à Paris, on se passe avec admiration de mains en mains ?"

Entre Vaderland et Figaro... faites votre choix !

M. Villers, à Watermael. — Votre lettre relative à la création d'une industrie nouvelle sera transmise et le destinataire vous écrira pour entrer en relation. (Reçu fr. 0.10.)

Z. Cam... — A quoi cela servirait-il ?

Hoven, à Arlon. — Nous vous expédions, aujourd'hui même, les numéros demandés.

Cartes géographiques. — A plusieurs lecteurs. Les cartes qui ont paru dans „La Belgique" peuvent être gardées sans aucun risque.

H. M. D. — Veuillez nous indiquer la localité. (Reçu fr. 0.25.)

Ditlong. — Nous ne connaissons aucun moyen. (Reçu 1 franc.)

Camille P... — Nous essayerons de vous renseigner. (Reçu 5 francs.)

J. L., à Pepinster. — Impossible de vous procurer cet ouvrage. Mille regrets.

Louis R. — Vous ne pouvez pas retenir. Par le fait de l'achat, vous êtes substitué au droit qu'avait le propriétaire de retenir les accessoires. C'est à vous seul qu'incombait l'obligation d'exercer ce droit et de surveiller le locataire. Il vous reste la faculté de poursuivre le locataire ; l'ancien propriétaire doit prêter son aide au procès éventuel. (Reçu fr. 0.50.)

D. D., 32. — Pour la solution des questions théoriques que vous nous posez, consultez „La Belgique" du 7 octobre dans laquelle, sous le titre „Cas de force majeure en matière de contrat de vente", nous avions indiqué les principes qui régissent la matière.

Pour le surplus, remarquez qu'en principe la guerre n'annule pas le contrat de vente; néanmoins, suivant les espèces, le cas de force majeure peut exercer une influence.

Questions de fait et de preuve laissées à l'appréciation du juge.

Remarquez aussi que la propriété est acquise de plein droit à l'acheteur d'un corps certain dès qu'on est convenu de la chose et du prix, encore que la chose n'ait pas été livrée et le prix payé.

La délivrance (la remise d'une facture constitue une délivrance) doit être faite au temps fixé : s'il y a préjudice en cas de non délivrance, il y a lieu à dommages-intérêts (articles 1610, 1611 du Code civil).

Quand la vente est faite sans terme, pour le paiement du prix, le vendeur peut refuser la délivrance; quand il y a terme, le vendeur est censé avoir renoncé à son droit de rétention, sauf en cas de faillite de l'acheteur. Ce dernier doit payer au jour et au lieu réglés par le contrat (voir articles 1650 et 1651 du Code civil et 1654 pour la résolution de la vente en cas de non paiement).

Si le vendeur manque de faire la délivrance dans le temps convenu, l'acquéreur pourra demander la solution de la vente ou sa mise en possession si le retard ne vient que du fait du vendeur.

Remarquez encore que si le défaut ou le retard de délivrance est le résultat d'un événement de force majeure, point à décider par le juge, la résolution ne pourra être prononcée.

Il n'y a lieu à aucun dommage-intérêt lorsque, par suite de force majeure, le débiteur a été empêché de donner.

La force majeure n'existe que si l'exécution du contrat est devenue absolument impossible, et non si elle est devenue plus difficile, plus onéreuse ou si elle n'a-t que partielle.

En principe donc, sauf le cas de force majeure à démontrer, il y a lieu à exécution des contrats.

Il y aurait évidemment lieu de tenir compte du genre des marchandises vendues.

Pour les traites acceptées, n'oubliez pas qu'elles ne peuvent être protestées. Or, sans protêt pas d'action en justice. Peut-être pourriez-vous faire signer sur papier libre une reconnaissance de dette à échéance plus ou moins lointaine. (Reçu 2 francs.)

(1) Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous demandent des renseignements de joindre à leur demande une obole pour les pauvres de notre „Caisse de secours".

PETITE CORRESPONDANCE DE CHARITÉ

Du linge, des vêtements de femme et un rideau. Raymond et José sont on ne peut plus gentils pour mes pauvres.

M. Stern, l'excellent photographe de la chaussée d'Haecht, qui m'a fait l'amitié de se charger d'une reproduction de la photographie de la petite Maria, me fait apporter un superbe poêle Godin et un cache-feu. Energique poignée de mains.

A Mme V. Ol. R. — Vous pouvez m'envoyer vos protégés de Rixensart. Je tâcherai...

Sans doute j'aurais dû gronder sévèrement cette gamine de seize ans qui tout à l'heure sera maman. Je ne m'en suis pas senti le courage en présence de sa détresse et j'ai promis à la dame qui m'a amené cette malheureuse une layette.

Qui eût dit que cette jeune fille du monde aurait besoin un jour de chercher à donner des leçons de piano ? Elle est artiste accomplie. Prix de guerre, cela va de soi.

Maman Lou a recueilli pas mal d'objets utiles pour ce prisonnier dont elle est la marraine, mais elle a vainement essayé de dénicher pour lui un pardessus. Je ne le lui ai pas promis parce que je ne promets rien, mais si d'aventure il m'en tombe un du ciel, je jure à Maman Lou qu'elle en sera tout aussitôt avisée.

Cet autre prisonnier m'écrit qu'il serait heureux s'il avait du tabac. Je t'en enverrai, mon vieux, si quelqu'un m'en apporte.

De l'Union fait la Force, pour que le Vieux Mendigot console Nénette et lui souhaite de la part d'une Belge que son papa revienne promptement et en bonne santé, une superbe paire de chaussures neuves. Voilà qui m'enlève un gros poids du cœur, mais ainsi il y a de la place pour une infinie reconnaissance.

Il y a, parmi les mamans de soldats, des femmes bien malheureuses. Celle-ci, par exemple, dont l'aîné a pris un engagement au début de la guerre et qui depuis des mois souffre dans une ambulance bretonne. Son deuxième fils n'a pas encore de métier, de sorte qu'il ne peut être inscrit au chômage et pour toutes ressources il n'y a que les 75 centimes de la rémunération militaire. Pour pouvoir payer son loyer, cette maman a, petit à petit, vendu ses meubles et ses hardes et elle porte toute sa fortune sur son dos ! J'ai visité le petit quartier qu'elle habite. Quelle tristesse ! Deux misérables matelas par terre... Il n'est pas possible qu'en cherchant bien vous ne lui trouviez pas le strict nécessaire: un lit, une couverture, des draps, une peu de linge de corps et un cache-misère...

Cette veuve m'est recommandée par un honorable médecin de Saint-Gilles. Elle gérait loi, pour le compte d'une de ses sœurs propriétaire au littoral et maintenant ruinée, une petite maison de rapport. Les locataires ne paient plus... Cette personne accepterait volontiers d'accompagner une dame à la promenade ou de prendre en pension une petite jeune fille de province.

Si vous avez des déchets de soie, des bouts de rubans, pensez donc à me les envoyer. Je sais une demoiselle qui en fait de jolis petits objets, pelotes, etc., que l'on distribue aux enfants les plus sages de nos écoles.

Je reçois, pour la petite fille qui doit prochainement entrer à l'Ecole normale, un „Nederlandsche Leesboek" de H. Van Kalken (deux volumes), une „Grammaire française" de Sudre (cours moyen), et les „Exercices de grammaire française" de Sudre (cours moyen). Très gros merci.

Affiches, Arrêtés et Avis allemands

Londres, 14 octobre :

La dernière liste des pertes contient les noms de 11 officiers et de 3,046 soldats.

Londres, 14 octobre :

Le général sir Francis Lloyd, commandant du district de Londres, a dit hier dans un discours que les pertes britanniques de la dernière semaine dépassent de beaucoup 30,000 hommes. Pour maintenir ses effectifs de campagne, l'armée a besoin chaque semaine de 20,000 à 30,000 nouvelles recrues.

FAITS DIVERS

EMISSION D'UNE FAUSSE PIÈCE DE VINGT FRANCS. — Mercredi soir, M. Edmond D..., chausseur, boulevard du Hainaut, reçut la visite d'une dame qui fit l'acquisition d'une paire de chaussures qu'elle paya avec une pièce en or de 20 fr. En examinant la pièce qui paraissait trop légère, le commerçant, constatant qu'elle était fausse, fit chercher un agent de police. Au commissariat, la cliente, une nommée Marie O..., de Watermael-Boitsfort, déclara avoir elle-même reçu la pièce d'une personne qu'elle n'a pu désigner. Tout en maintenant la femme à sa disposition, l'officier de police a ouvert une enquête. La pièce, parfaitement imitée en cuivre doré, est à l'effigie de Napoléon III et porte le millésime 1862.

LE FORTIFIANT. Vin apéritif et tonique Cusenier, en vente dans tous les cafés. (19977)

LES VOLS DANS LES EGLISES. — Après les vols commis récemment dans les églises de Koekelberg, Jette-Saint-Pierre, Sainte-Croix et Sainte-Gudule, on signale un vol commis en l'église Saint-Joseph, square Frère-Orban. Le sacristain ayant momentanément abandonné une croix de valeur au fond de la nef du temple pour se rendre dans la sacristie, celle-ci fut enlevée par une femme paraissant âgée de 40 à 50 ans, taille moyenne, corpulence ordinaire, visage allongé, cheveux grisonnants, nu-tête ou coiffée d'un petit bonnet, vêtue de gris et portant un tablier noir. Cette femme se trouvait seule dans l'église. Le Christ de la croix est ciselé, supporté par trois pieds en tête de dragons et surmontés chacun d'un oiseau aux ailes fermées, la tête vers le bas. La croix est ornée de quatre boucles en cristal très blanc et a une hauteur totale de 50 centimètres.

— Mercredi, vers 7 heures du matin, pendant qu'en l'église Sainte-Catherine Mme veuve C..., demeurant rue de Flandre, s'était rendue au banc de communion, un individu âgé de 30 ans environ, taille et corpulence moyennes, nez aplati, moustache touffue et relevée, habillé d'un costume foncé et ayant la démarche dégagée, est allé immédiatement s'asseoir sur sa chaise, puis est parti précipitamment. A son retour, Mme C... a constaté la disparition de sa sacoche en cuir noir contenant une somme d'argent, un mouchoir avec initiale N et un livre de prières.

VOLÉ **nuit du 12 au 13 courant poulain hongre bai de 3 ans sur les prairies de M. Allard, à Mignault (Rœulx). Mille francs de récompense à qui pourra fournir l'auteur du vol et le poulain.** 24599

CHRONIQUE DES VOLS. — Pendant que Mme Maria D..., cabaretière, demeurant avenue Fonsny, était descendue à la cave pour y chercher une consommation commandée par un client, celui-ci s'est emparé de deux bagues, une alliance pesant 22 grammes et une autre garnie au milieu d'un saphir entouré de deux rubis et d'un cercle de perles fines, qui se trouvaient sur l'étagère du comptoir. Le voleur est âgé de 28 à 30 ans, assez grand, maigre, cheveux noirs, vêtu d'un costume complet gris-vert, veston neuf, coiffé d'un chapeau boule noir.

— La charcuterie exploitée par Mme Julie V..., rue Paul Devaux, a été cambriolée la nuit dernière. Les voleurs ont ouvert la porte de l'entrée particulière et celle du magasin s'ouvrant dans le corridor au moyen de fausses clefs. Les cambrioleurs ont emporté pour environ 500 francs de marchandises consistant en filets d'Anvers marqués P. J., jambons cuits, cuisses de bœuf fumées et lard fumé.

— Des voleurs qui se sont introduits à l'aide d'effraction dans l'appartement de M. François M..., rue des Moucherons, avant-hier dans la soirée, ont emporté un costume en drap brun marron, un idem en drap gris, deux paires de bottines, des chemises, une bague en or aux initiales M. F. entrelacées ; deux autres, une garnie de saphirs, l'autre garnie de saphirs et perles fines, et une montre en or double cuvette unie.

DISPARITION DE TROIS ECOLIERS. — Les parents ont signalé à la police la disparition de trois écoliers, savoir :

1. Yvon C..., né à La Louvière en 1901, domicilié rue des Six-Jetons. Taille 1 m. 50, cheveux, sourcils et yeux noirs, nez aplati, visage ovale, vêtu d'un pantalon brun et vareuse grise, bottines noires, casquette brune, chemise à lignes bleues et blanches; porte une cicatrice à la bouche.

2. Joseph R..., né à Bruxelles en 1903, assez grand, corpulence mince, cheveux blond foncé, yeux bleus, cicatrice au bas de la figure, vêtu d'un costume chasseur, étoffe de fantaisie gris et noir, casquette grise, bas bruns de boy-scouts. Il paraît se trouver en compagnie de

3. Camille C..., 12 ans, demeurant rue Gray, de taille moyenne, corpulence chétive, cheveux blonds, yeux bleus, vêtu d'un costume bleu foncé, pardessus couleur réséda, casquette à petits carreaux blancs et noirs, bottines à lacets, bas noirs, col blanc rabattu.

NE DESCENDEZ DONC PAS DU TRAM EN MARCHE ! — Un grave accident est survenu mercredi après-midi avenue de l'Astronomie, en face de la maison communale de Saint-Josse-ten-Noode. Mme Louise Van E..., épouse Van R..., âgée de 25 ans, demeurant rue Saxe-Cobourg, qui se trouvait sur le tram n. 15 venant de la place Charles-Rogier, descendit avant l'arrêt complet du tram et fit une chute : une des roues du tram lui a écrasé le pied gauche à hauteur de la cheville. L'imprudente a été transportée d'urgence à l'hôpital Saint-Jean. L'amputation du membre mutilé a été faite immédiatement.

PAUVRE FEMME ! — La police de Saint-Josse-ten-Noode a recueilli une pauvre femme, Mme V... et son enfant âgée de 5 ans, qui avait été expulsée de son logis rue du Cardinal parce qu'elle ne savait plus payer son loyer. Elle a été hébergée avec sa fillette à l'asile des réfugiés rue du Marché.

DISPARITION. — La police de Schaerbeek vient de signaler la disparition du nommé Guillaume H..., laitier, âgé de 35 ans, domicilié chaussée d'Helmet. Il était vêtu d'un costume bleu-foncé et coiffé d'une casquette dite „jockey".

LES VOLS DANS LES GARES. — Jeudi matin, on a constaté la disparition de plusieurs sacs de riz de la Caroline destinés à un négociant de la ville qui ont été enlevés d'un wagon à la gare du Midi. La police informe.

ARRESTATION DE DEUX PRECOCES VOLEURS. — Un agent de la police civile de Saint-Josse-ten-Noode a surpris mercredi deux vauriens âgés de 15 ans, les nommés Henri L... et François B..., demeurant rue Ransfort, à Molenbeek-Saint-Jean, au moment où ils enlevaient une caisse de marchandises du camion d'un expéditeur, boulevard Bischoffsheim. L'agent voulut les appréhender, mais ils laissèrent tomber la caisse et s'enfuirent. Le policier se mit à leur poursuite. Arrivés place Hauwaert, les voleurs allèrent se jeter dans les bras de deux autres policiers en tenue civile; ils furent maîtrisés et conduits au commissariat de la rue de Bériot. Tous les deux ont été mis à la disposition de la justice. La caisse volée a été restituée au conducteur du camion.

UN AGENT MALTRAITÉ. — L'agent Tybax, d'Ixelles, voulut appréhender mercredi un individu qui maltraitait deux femmes rue Van Volxem. Mal lui en prit : le quidam s'en prit à lui et lui allongea un formidable coup de poing en pleine figure et un violent coup de pied dans le bas-ventre, puis il prit la fuite. Le policier, qui souffrait horriblement, a dû être transporté à son domicile; il subira une incapacité de travail de plusieurs jours. L'individu est connu et ne tardera pas à être pincé.

UNE CANTATRICE VOLÉE. — Mlle R..., cantatrice, demeurant boulevard du Régent, prêtait son concours mercredi à une fête de bienfaisance qui se donnait dans une salle de la rue Marcelis, à Ixelles. Pendant qu'elle était en scène, un voleur s'est glissé dans sa loge et lui a volé une superbe fourrure en opposum.

DESESPOIR D'AMOUR. — Une ouvrière tailleuse, la nommée Oliva B..., âgée de 23 ans, demeurant chaussée de Wavre, à Ixelles, avait entretenu des relations avec un jeune homme de Cureghem; ils devaient se marier bientôt, lorsqu'il y a trois semaines le jeune homme quitta Bruxelles. La jeune fille conçut un grand chagrin de cet abandon au point qu'elle résolut de se donner la mort. Mercredi après-midi elle fit l'acquisition d'une fiole de formol et, rentrée chez elle, elle en avala le contenu après avoir mis tout en ordre dans sa chambre. La malheureuse ne tarda pas à ressentir d'atroces douleurs. Des colocataires, entendant les plaintes de la jeune fille, s'empressèrent d'appeler un médecin. Un violent réactif lui fut administré. On espère la sauver, mais son état est très précaire.

ELLE EN VOULAIT A LA MOUSTACHE DE L'AGENT. — Mercredi matin, deux ménagères portant chacune un enfant, après s'être disputées avec acharnement pour un motif futile rue Roger Van der Weyden, en vinrent aux mains. L'agression de l'une d'elles, nommée S..., fut si violente que le public qui s'interposa pour protéger les enfants ne parvint pas à la calmer. Les agents Thill et Desutter furent appelés et intervinrent pour faire cesser ce scandale sur la voie publique. La femme S... s'en prit alors aux policiers qu'elle accabla d'injures et, écumant de rage, elle se mit à les battre comme plâtre, elle voulut même arracher... la moustache à l'un des agents ! C'est avec grand'peine qu'on parvint à la traîner au commissariat d'où elle fut dirigée sur l'amigo. Après enquête, la police a constaté que la femme n'était pas à même d'élever ses trois petits enfants qui ont été envoyés à l'Hospice des enfants assistés.

NÉCROLOGIE

M. Edouard-Jean-François Govaerts, époux de dame Jeanne Ribbens, né à Anvers, le 11 novembre 1851, y est décédé le 10 octobre 1915.

L'inhumation dans le caveau de la famille a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anvers, le 13 octobre 1915.

24057 11, avenue Jan Van Ruysweyck.

On nous prie d'annoncer la mort de M. Emile Rönne, décédé inopinément le 13 octobre 1915. Les funérailles auront lieu le samedi 16 courant, à 3 heures (h. c.). Réunion à la mortuaire, 168, avenue Brugmann, à 2 h. 1/2. 24902

A partir de ce jour les mentions indiquant l'heure de l'Europe centrale sont seules autorisées dans les annonces généralement quelconques.

AVIS DE SOCIÉTÉS

EMILE DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles.
135, boulevard Anspach, Bruxelles.

Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 10 à 1 et de 3 à 6 heures (h.c.) 13273

Société anonyme des Forges, Usines et Fonderies de et à Haine-Saint-Pierre

Conformément à l'article 30 des statuts, les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 30 octobre, à 12 heures du matin (h. c.), au siège social, à Haine-St-Pierre.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'administration et du Comité de surveillance ;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'exercice 1914-1915 ;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4° Elections statutaires.

Pour être admis à l'assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 29 des statuts. Les dépôts d'actions peuvent être faits :

1° A la Banque Générale du Centre, à La Louvière, banquier de la Société ;
2° A la Société Générale de Belgique à Bruxelles ou à ses agences en province ;
3° A la Caisse de la Société,

au plus tard le mercredi 20 octobre 1915. 22113

Amidonnerie Royale
(Anciennement F. Heumann et Cie).
Société anonyme.
Anvers.

MM. les actionnaires sont informés de ce que le coupon n° 23 des actions de la Société est payable par 30 francs, à partir du 3 novembre, aux guichets de la BANQUE D'ANVERS, à Anvers.

24353 Le Conseil d'administration.

Société anonyme « Festa »
Sablie à Anvers, 53, rue de Bruxelles.

MM. les porteurs d'actions de la Société sont informés que, conformément à l'article 25 des statuts, l'assemblée générale ordinaire aura lieu le dimanche 31 octobre, à 8 heures (h. c.) du soir, au local, Café Suisse, place Verte, n° 2.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2° Approbation des bilans et des comptes profits et pertes des exercices 1913-14 et 1914-15;
3° Décharge aux administrateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires,

Pour pouvoir être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 35 des statuts.

Le dépôt des titres doit se faire au siège social, 53, rue de Bruxelles.

Anvers, le 9 octobre 1915. 23478

Société anonyme
des Charbonnages, Hauts-Fourneaux et Usines de et à Strépy-Bracquegnies

MM. les actionnaires sont informés de ce que le solde du dividende de l'exercice 1913, soit fr. 17.50 par action, sera payable à partir du 1er novembre prochain, contre remise du coupon n° 30 pour les actions au porteur, au siège social et aux banques ci-après :

Société Générale de Belgique, à Bruxelles;
Banque du Hainaut, à Mons;
Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi;
Banque Centrale Tournaisienne, à Tournai;
Banque J. Hontart et Cie, à Tournai,

et contre acquit au siège social, pour les actions nominatives. 21397

VENTES PAR NOTAIRES

VENTE DE SAPINS

Le jeudi 21 octobre 1915, à 3 heures (h. c.), au café de M. Emile Louis, à Grez-Doiceau, il sera vendu publiquement par notaire

18,309 sapins

sur pied, en 7 lots, croissants au bois de Boulez.

Ces sapins conviennent spécialement pour charbonnages. Transport très facile par les gares de Wavre, Gastuche et Grez-Doiceau (vicinal).

Pour renseignements, s'adresser en l'étude de feu Me Colletta, notaire à Bossut-Gottechain, ou au garde Louis Vervaeren, au Fort des Voilos, à Boulez. 24796

ANNONCES COMMERCIALES

Prêts hypothécaires, achats, créances hyp. rentes viagères, ass. CAISSE PATRONALE, 57, rue de la Régence, Bruxelles. 22910

ACHAT PLUS HAUT PRIX
Belles toilettes, fourrures, aigrettes, paradis. Mme Vve KEYMOLEN, 26, rue de l'Hôpital. Grand choix de toilettes d'occasion. (21310)

Messageries HALBART
ATH-LEUZE
77, RUE COENRAETS 14866

Disponible 2000 sacs
FECULE — SUPRA ET PRIMA-SECONDA
11, rue Moretus (Porte d'Anderlecht), Bruxelles
23396

COCOLINE B. U. K.
à enlever de suite à fr. 2.90 le kilog.
KERSTEN, 41, Boulevard Anspach, au 1er ét. 23271

LA CAPILLOPHILE
Anti-pelliculaire. - Contre chute cheveux. 24172

DEMANDEZ notre NOUVEAU TARIF de **TRANSPORTS** dans toutes les directions. Le plus avantageux
LA CONTINENTALE HENKÈS, Brux.-Nord
23537

GRAND SOLDE DE FOURRURES
Tous genres, 1/4 de leur valeur. 500 palet. et cost. tail. dern. genre, val. 65 fr. pour 15 fr. Peaux tous genres. Gros-dét. Réparat. et transform. soign. et rap. 50 p. c. m. cher qu'aill. 38-40, r. Van Artevelde (Bse) 23594

Crèmes pour Chaussures
MARQUES DIVERSES
Production journalière 60,000 boîtes. Pâte pour poêles « Mieux que Tout ». Liquide pour cuivre, etc. Echantillons et prix sur demande. 23818
25, Rue du Faoteur, 25, Bruxelles

Grand RENARD et superbe MANCHON à vendre 80 francs, 17, rue Clémentine, 17, Ixelles. 24564

FOURRURES 21590
Allez voir l'étalage, 28, rue de l'Hôpital, pour 8 jours seulement, belles collections fourrures, presque pour rien.
CRAVATES A PARTIR DE 20 F.

SEL fin blanc (00) demi-gros et gros sacs de 50 kil.
prompte livraison franco toutes gares
ALLUMETTES : 25 FRANCS
KROUT, Boulevard de la Senne, 113 23281

ECHANGE DE BONS
de VALENCIENNES et AUTRES VILLES
Bruxelles, 57, boulevard Léopold II, 57.

Salles de Ventes ST-MICHEL
BOULEVARD ANSPACH, 114, BRUXELLES.

VENTE PUBLIQUE DE MEUBLES
MARDI ET VENDREDI, à 3 (h. E. c.) 22469

Tous les jours vente à l'amiable, BELLES OCCASIONS

Prêts à domicile par camions SANS FIRME. - ACHAT DE MOBILIERS. - AVANCES SUR VENTES

SEULE SUCCURSALE : rue des Chartreux, 67, Vente de la main à la main, Rayons, Comptoirs, etc. LOCATION DE SALLES pour MM. les NOTAIRES et HUISSIERS. Les plus vastes et les plus sérieux établissements de Bruxelles.

Direction : STEVENS.

CRÈMES POUR CHAUSSURES
Marque PETIT BELGE (à l'essence)
et marques diverses à l'eau
Pâte pour poêles "FOURNOL" etc. Prod. journal.
50,000 boîtes HORIKSON s'WORKS
107-109, RUE DE MOLENBEEK, LAEKEN-BRUXELLES 21551

VENTES PAR HUISSIERS
VILLE DE BRUXELLES
Étude de l'huissier CHARLES, Bruxelles

PAR SUITE DE DEPART
Vente Publique et Volontaire
DE TRÈS
BEAUX MOBILIERS
ayant meublé en partie un hôtel
AVENUE DE TERVUEREN
comprenant notamment :

Mobiliers, Porcelaines, Bronzes, Argenteries, Marbres, Meubles anciens, Objets d'art, Pianos, Coffre-fort, Gravures, Pastels anciens et modernes, Tableaux de Scheifoutte, Delacroix, Clarkeen, Bellis, Schouten.

LUNDI 18 ET MARDI 19 OCTOBRE
chaque fois à 3 (H. C.), il sera procédé à la vente publique par ministère d'huissier vendeur en la maison
RUE ROYALE, 205, A BRUXELLES
(Près le Jardin Botanique)

EXPOSITION PUBLIQUE : Samedi, 16 octobre, de 3 à 6 (H.C.), Dimanche, 17 octobre, de 11 à 6 (H.C.), et le jour de la vente jusqu'à 1 (H.C.).

AU COMPTANT 10 % POUR FRAIS

N. B. — Les Tableaux et Gravures seront vendus le mardi 19 octobre, à 3 (H. C.). — On accepte les objets d'art et mobiliers pour la vente.

PRISE A DOMICILE 24471

VILLE DE BRUXELLES

Pour sortir d'indivision, il sera procédé, par ministère d'huissier, le lundi 18 octobre 1915, à 2 h. 1/2 précises (h.c.), en la salle de ventes, Galerie Moderne, 41, rue des Petits-Carmes, à la vente publique d'un

TRÈS BEAU MOBILIER

Objets d'art, Tableaux, Piano, ainsi qu'une partie de bons meubles, appartenant à des tiers et consistant notamment : Très beau mobilier de salle à manger Louis XVI acajou orné de bronzes. Luxueuse chambre à coucher Louis XVI lits jumeaux noyer sculpté et parqueté. Mobilier de bureau Louis XV noyer sculpté. Beaux meubles de bureau bois noir orné de bronzes. Beau salon Louis XIV bois doré tendu de belle tapisserie. Tapis, tentures et divers meubles assortis. Boudoir Louis XV tendu de soie. Bonne salle de bains. Très belle chambre à coucher Louis XV noyer sculpté. Jolie salle à manger Louis XV noyer. Salon Louis XVI bois doré tendu de soie. Salle à manger de sous-sol chêne clair. Salon Louis XV noyer tendu de soie. Grande partie de meubles dépareillés. Tapis, tentures et bonnes literies. Vases de Sèvres, Bronzes et Marbres. Belles garnitures de cheminée. Lustres à l'électricité et à gaz. Bons foyers et divers meubles et objets trop longs à détailler, dont détails aux catalogues.

Exposition publique : Samedi 16 octobre, de 3 à 6 heures (h.c.), et dimanche 17 octobre, de 11 à 6 heures (h.c.).

Renseignements et catalogues sur demande.

Au comptant, 10 p. c. pour frais. 24238

Extrait prescrit par la loi

Suivant ordonnance de référé rendue le 5 octobre 1915 par M. le président du tribunal civil de Liége, M. Louis Lemoine, greffier adjoint à Liége, a été nommé séquestre des biens et du commerce des époux Lucien Clarckx-Verbruggen, négociants à Liége, rue des Dominicains, 22. 24662

A partir de ce jour les mentions indiquant l'heure de l'Europe centrale sont seules autorisées dans les annonces généralement quelconques.

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois.

Bonne CUIS., b. au ct, dem. pl. ou serv.-cuis. ; b. réf. 27, rue Industrie. M. D. 3. 24699

Bonne SERV.-CUIS., con. b. cuis. bourg., dem. pl. ou t. f.; b. réf. 27, rue Industrie. F. H. 24700

FILLE flam., un peu franç., dem. place bonne d'enf.; b. reus. 16, r. de l'Ascension, 16. 24701

SERVANTE-CUIS. well., 27 ans, b. certif., cherche place. 224, rue Belliard. 24702

Jne FILLE 23 ans, con. cuis. bourg., dem. pl. t. faire; b. réf. 27, rue Industrie. P. G. 24703

FEM. de ch., fille quart., sach. t. b. coud., munie b. réf., dem. pl. 39, rue Belle Vue (av. Louise). 24704

MÉN. mari trav. dehors dem. pl. conc. ou gard. mais. vide; b. réf. 115a, av. de la Couronne; s. 2 f. 24706

Bon DOMEST. d'intér., main à t., au cour. jard., dem. pl.; b. réf. 27, rue Industrie. R. M. 24708

VEUVE sach. tr. b. cuis. et b. nettoy., dem. pour rempl. ou f. tourn.; b. réf. Rue Gallait, 117. 24709

Jne FILLE 19 ans, con. un peu cuis., dem. pl. t. f.; b. réf. Rue du Moulin, 107, Dieghem. 24710

FILLE de quart., sach. coud. et serv. table, dem. pl.; b. réf. 27, rue Industrie. R. T. 24711

CUISINIERE et fem. de ch. tr. sér. dem. pl. ens. ou sép.; excel. réf. J. S. 2, r. Industrie, 27. 24713

SERV.-CUIS., tr. sér., b. au cour., dem. pl. petit ménage; b. réf. M. S. 36, r. Industrie. 27. 24714

FILLE qt, 24 ans, b. au cour., munie b. réf., dem. pl. 61, r. de l'Ermitage. 24715

JARD. conc. marié, sans enf., ch. pl., s. g. pend. guerre. A. D., r. Joseph Van-Elewyck, 83, Stockel. 24716

Jne FIL. de camp. jam. servi sach. b. raccom., dem. pl. fille qt ou t. fre; b. rens. 167, r. de Haerne 24707

FEM. de ch., fille qt, b. au cour. coupe, cout. et serv., dem. pl. b. mais.; b. réf. 27, rue Industrie. N. H. 24712

ON DEM. fille de quart. sach. repasser; b. réf. ex. Rue de l'Abbaye, 72. 24716

ON DEM. bonne serv.-cuis., munie d'excel. réf. 54, r. des Echevins, Ix.; de 3 à 5 h. E.-c. 24717

ON DEM. fem. de ch., sach. tr. b. service; b. réf.; de 25 à 35 ans. 27, rue Industrie, 27. 24718

ON DEM. serv.-cuis., tr. b. cuis. bourg. pas les., tr. prop., 22 à 30 ans; et fille quart. tr. au cour. Inut. si pas r'f'r. sér. 27, rue Industrie. 24719

ON DEM., au pair, jne fille angl., b. éducat., sachant mus., dessin et cout. Libre mat. et s'occup. fillette ap.-midi. Ecr. 27, r. Industrie. S. 36. 24720

ON DEM. fille à t. faire, propre; réf. exig. 27, r. Industrie, 27. 24721

ON DEM. fem. de ch., fille de qt, sach. b. coud. et au cour. serv.; b. réf. exig. 30, rue de Spa. 24722

Jne VEUVE dés. place dame de compagnie, gouvernante, chez dame ou Mr seul, caissière ou gérante. Bonnes références. J. S., r. Véronèse, 2. 23025

INGÉN. dem. représent. usine imp. Ec. A.B.C.66, j. 24082

SERV. t. faire, hon., pr., cuis. bourg., est dem. r. Champ-du-Roi, 116, Et. Se prés. matin. Inut. sab. réf. 24106

ON DEM. pers. cart. âge, active, soig., b. caract., peu cuis., p. dame s.; b. réf. exig. Prés. av. 1 h. E.-c., 62, rue des Aduatiques, Cinquant. 24691

ON DEM. jeune employé de bureau, 60 fr. p. mois. Fre off. R.R.20, bur. j. 24693

EMPLOYÉ chemin de fer, 2 enfants, mari travaill. dehors, cherche pl. concierge; b. réf. L.L.B.5, b.j. 24695

Fourrures

On demande une bonne mécanicienne, sachant bien garnir. 54, rue du Marteau, 54, Bruxelles. 24723

ORPH. dem. pl. fille à t. f. 36, av. Albert-Giraud, 36. 24730

SERV.-CUIS. dem. pl.; b. cert. 28, r. de l'Abattoir 24740

PATISSERIE dem. demois. pour aid. le dimanche. 199, r. Brabant. 24742

Jne FILLE ayant servi dem. pl. t. faire. Mlle L. E., av. G.-Leclercq, 41, For. 24743

Bon. VENDEUSE dem. pl. 55, r. d. Charbonniers. 24751

ON DEM. b. cuisinière sach. coudre; logée ou n. 18, rue Fossé-aux-Loups (Gaîté). 24752

Enseignement.

PENSIONNAT 1er ordre, p' jeunes filles fréquent. écoles villes, Mme Mennig, 26, r. de Parme, St-Gilles-Bruxelles. Visible tous les jours. 21772

DAME FRANÇAISE, RECEMM. VEUVE, TR. EPROUVEE, pianiste de talent, cherche leçons de piano, force moy. ou perfectionnée. Leçons de conversation française. Accepterait d'être secrétaire ou lectrice quelques heures par jour. Hautes références, Mme GARCIN, 29, rue de Practere, 29, Ixelles. 22284

J. DAME ANGL. donne leç. convers. ou prom. av. dame du monde. 1, parvis Trinité, 1. 24381

J. DAME dist., tr. épr., don. leç. convers. angl., franç., 0.75 l'h. G.B.P., b.j. 24383

MONS. désire leç. italien chez prof. italien. Cond. V. D. 2, bur. journ. 24416

Maternité Ste-Anne

La réouverture des cours pour les élèves-sage-femmes est fixée en octobre. Pour les inscriptions, s'adresser 21, rue Bodenbroek, Bruxelles. Chambres pour malades à partir de six francs. 24496

PIANO. Leç. et accomp. ; prix mod. Ecr. Mlle Mille, 13, ch. Louvain. 24565

ANGLAIS

FRANÇ., ESPAGN., HOLL., etc. convers. gar. en 24 leçons av. Correspondance commerc. incl. en 50 leç. part.
COURS COLLECTIFS
Cosmopolitan School
21, r. de la Reine (Monnaie) 24576

MONS. dem. leç. conversation allem. A.H.646, b. j. 24645

COLLABORATRICE, 20 à 25 ans, est dem. par hom. de lett., p. travaux litt. et d'orientalisme. Ecr. bur. journ., D. E. 33. 24673

Jne FILLE française, de bonne fam., dés. convers. av. jne fille anglaise. Ec. V. C. 202, bur. j. 24689

INST. Froebel dem. pl. de b. fam., pr élèv. enf. I. N., Bur. Publ., 45, Mohé-Poulets 24745

Objets perdus.

PERDU dimanche soir, env. r. Merode, av. Fonsny, chienne groenendael, 6 ans, tache blanche poitrine. Réc. 18, r. Norvège. 24691

PERDU bracelet arg. ox. av. montre or, porte Namur et gare Nord. Rapp. c. bon. récomp. : 213, av. de la Reine, 213. 24749

Chevaux, chiens, voitures.

CAROTTES
rouges extra p. chevaux, et petites pour ménage. Grande quantité. 26-28, rue Ulens, 26-28. 22206

A V. joli buggy à cap. et 2 camions ferm., pour commerce; bon état. Rue Ten-Bosch, 3. 23885

CAMION, b. état, à vend. à t. off. 118, chauss. de Mons, Br. 23876

ATTELAGE COMPLET, poney anglais, 1"30 et tonneau, 8, r. des Trois-Tilleuls, Boitsfort. 23928

A V. bons chev. sel., attel.; chien groen. dress., gardien. 3, r. Ten-Bosch. 24232

A VEND. d'occ. et à état neuf tonneaux et buggy av. roues caoutch. ou n. S'ad. r. d. Palais, 393, Lack. 24400

ON DEMANDE camion brasseur, simple rangée, léger. Faire offre : 85, r. Marché-au-Charbon, 85. 24437

MONS. belge cherche pur-sang sach. porter poids. Offres bur. j., B. A. B. 24608

A V. 5 camions, un à 5,000 kilos; buggy-capote, tonneaux, morning-car. Rue Pierre-Decoster, 69, Forest (pont Lutre). 24441

A V. camion force 1,500 k., charrette b. dém. pr laitier, c. neuf. 28, av. Wielemans-Ceuppens, For. 24619

TILBURY neuf à vend. 189, r. de Laeken, Jette. 24620

A VEND. dog-cart état neuf et harnais neufs pr poney. 31, r. de Spa. 24635

Joli GRIF. brabanç. mâle, 1 an, à v. 35 fr. 45, rue du Métal; s. 2 fois. 24652

ON CHERCHE voiture 4 roues égales AMÉRICAINE. Indiquez prix et descriptions. Ecrire S.C. 10, bureau journal. 24656

CHEVAL de coupé, tte beauté, gr. allures; tonneau et demi-tonneau grd cheval. Vis. le matin. 17 r. Gatti, Anderlecht; sonnez porte en fer. 24678

Vélos.

OCCASIONS. Vélos très bon état, 45 f., 50 f., 70 f. Boulev. Revision, 102. 23880

65 FR. Belle bicyclette dame, avec pompe, sonnerie, outillage. Bicyc. d'homme, état neuf, 60 fr. **92, rue d'Allemagne, 92** 23946

Sup. VELO dame, roue libre, 2 fr., ét. neuf, à v. Rue Fraikin, 19, Sch. 24575

A VEND. beau vél. dame, r. lib. 71, r. Malibran, 71. 24634

Bon VELO dame, 135 fr., marq. Clément. 17, r. des Brasseurs, pr. Gd'Place. 24637

SUIS ACHETEUR
PNEUS VÉLOS
Chambres à air
Ecrire prix et détails : A. ROBERT, 23, rue de Bordeaux, 23. 24737

ON DEM. vélo 3 vit., B.-S.-A. P. C. 71, bur. journ. 24639

VELOS h. et d., état n. à v. 70, r. Marie-Thérèse. 24679

VELO luxe à v. 105 fr. 22, r. des Commerçants. 24729

VELOS hom. et dame, luxe, servi 5 fois, à v. 105 et 115 fr. 22, bd d'Anvers. 24643

OCC. Vélos Bury, déc., 45 fr., 65 fr. 102, boulevard Revision, 102. 24664

BICYCLETTES FN 2 et 3 vitesses 31, r. de l'Ecuyer. 24738

VELO La-Perle, neuf, ½ prix. 24, r. Berckmans. 24739

Divers.

LIVRES
SUIS ACHETEUR : **Gr. Larousse, classiques, revues, musiques, etc.**
Ecr. Librair. Wieme, 61-Josse. 5232

2 RICHES FAUT. CLUB en cuir et fumoir anglais à vendr. d'occas., 35, boul. Lambermont. 12126

ARGENT DE SUITE
Achat de Livres
Tableaux. Gravures
Dewinter, 10, r. Ste-Gudule 8649

Carbure
DISPONIBLE
Becs, Lampes, Verrerie
Acétylène, Manchons
FOURNITURE
GAZ, ÉLECTRICITÉ
10, place du Marché, 10 13058

MONT-DE-PIÉTÉ — BIJOUX —
Nous dégageons et payons FORT SUPPLEMENT
MAXIMA, r. Jul. Van Praet, 18 24641

Achat Or, 2.50 le gram.
ET ARGENT
BIJOUX, PLATINE, BRILLANTS
VIEUX DENTIERS, tous genres
MAISON CONNUE
payant le plus haut prix
DÉGAGEM.-MONT-DE-PIÉTÉ
Fort supplément
29, r. des Grands-Carmes
MÊME MAISON
57, rue Van Oost, 57 13883

ON dem. **PIANO**, 3, av. Marie-Henriette, Forest 16324

Champagne mousseux
Fr. 1.75 la bouteille
289, r. du Tilleul (Sch.). 19366



19066

Eau Minérale
des Sources naturelles du Bousval 19092
Fr. 2.40 les 12 litres.
289, r. du Tilleul, Schaerbeek.

A VEND. ric. étole renard 60 fr. Beau manteau loutre, dern. mod., 174, rue de la Loi. 20671

EXCELLENT CHAMPAGNE
Prix modérés
24, rue de Bosnie 20040

MASSAGE
Manucure, 11 à 1 et 3 à 8 (h. c.) 7, pl. Ste-Gudule. Entr. dir. 21343

PRÊTS 5 % L'AN
hypothèq. indiv., achat de créances hypothécaires
Traite en province.
Prêts et Achats Livrets d'épargne
Argent de suite, aucun frais d'avance, de 10 à 12 et 3 à 6 (h. E. c.). 2147
12, r. de la Limite, Brux.

CARBURE de CALCIUM
65, rue Gauthier
(Bruxelles-Ouest).
Représentation directe des Usines. Expéditions rapides par wagons ou par moindre quantité. Paiement au comptant à la réception. 21835

MEUBLES
Fabrique cède gr. partie meubles, ch. à coucher, salle à manger, salons, avec fort rabais. 21881
94, rue de Brabant, 94

École Polytechnique Supérieure
DE LIÉGE
RÉOUVERTURE RÉGLEMENTAIRE DES COURS : le 19 OCTOBRE 1915
ADMISSION D'ÉLÈVES LIBRES
L'École Polytechnique Supérieure comprend trois sections :
1° **Section de Mécanique** 3 années d'études. Diplôme : Ingénieur-mécanicien ;
2° **Section de Chimie Sucrière** 2 années d'études. Diplôme : Ingénieur de sucrerie ;
3° **Ecole Supérieure d'Aéronautique** 23084
2 années d'étud. Diplôme : Ing.-aéronaute
Cours préparatoires aux 3 sections.
Renseignements, règlements, programmes :
3, RUE MONULPHE, 3, LIÉGE

DERNIER BREVET
Fours portatifs CARAMIN
de toutes grand. cuis. au bois, charbon, gaz, dep. 30 fr. Cuit 4 pains de 3 livres, 3, rue de Mérode, Bruxelles-Midi. 19527

MUSIQUE
MAGNIFIQUE
GRAMOPHONE
avec 2 MEUBLES
ET
Grande Quantité Disques de Choix
-:- A VENDRE -:-
March. et interméd. s'abstenir. S'adresser :
27, rue du Beffroi 2297

FOURRURES
CONSERVEZ L'ANNONCE
Je me charge de tous travaux de fourr. Réparat. Transformations. Modèl. 1915-16. Lustrage, etc. Remise à neuf. **Prix de guerre.** 320, av. de la Reine, 320, pr. de l'église
MAISON DE CONFIANCE 19126

LUSTRES DE STYLE
Pour occuper ouvriers, fabricant vend à prix de revient. 62, r. Lesbroussart. 18885

Très urgent
Riche et bon Mobilier
A VENDRE
23, rue de la Roue
Ch. à couch, noyer et une acaj. ; bur. et salle à mang. acajou et chêne, fumoir, clubs, salon doré obj. d'art et lustre. Marché s'abstenir. 19603

Attention !!
Je suis achet. pl. haut prix de vieux matelas laine. Me rends à dom. sur dem. 197, ch. de Mons. M. Vincent. 21785

Savonnerie Moderne
offre aux grossistes et aux Comités d'Alimentation, bons savons mous de différents prix, très consistants, non gélatineux, **197, chaussée d'Helmet,** de 9 heures à midi. 21832

Électricité
En magasin 1,000 moteurs électriq. et dynamos d'occ. à vendre av. gar. d'un an. Rép. et loc. moteurs, 102, ch. St-Pierre, Brux. 22178

MASSAGE
METHODE NOUVELLE
51, r. du Méridien, 51 de 11 à 8 (h. c.). Sonnett. électr. 22335

DISPONIBLE
ACHAT - VENTE
BOUGIES, CARBURE
ALLUMETTES - CHICORÉE
Thé - Sardines, etc.
7, chaus. de Merchtem 105, rue de Flandre 21730

DROIT-CIVIL
pénal et comm. **Divorces,** arr. locat. et propr. Cons. 2 fr., De Schepper, d'end', 171, bd du Hainaut, 3 à 6 (h. c.). 22337

LES plus beaux meubles d'occ. riches et ordin. sont vend., 37, r. d'Or. Venez voir. 22399

Savon brun extra
1.15 le kg. 11, pl. St-Géry. 23039

AVANCE et achat bijoux, fourrures et toute march. Disc. abs. V. 7 D., bur. j. 22783

SAVON MOU brun et noir
Grand stock dispon., fabr. gar. s' acide et b'' huile. **46, rue Grisar, 46.** 23065

SACS Machines spéciales p' coud. et réparer les sacs, **DRUART, Alfred, Anderlues.** 23204

OCCASION
10,000 kilos **Savon** mou brun, tr. consist., à liquid, 133, rue Th. Verhaegen. 23276

Voir les étalages
Aug. Coeckelbergh
78 et 80, r. des Foulons
N'ayant aucune succursale
Lampes en cuivre, luxe et ordinaire, becs et têtes de lampes.
GROS ET DÉTAIL
Carbure au détail, le kil., fr. 0.65. Pipette est offerte gratuitement aux cyclistes. Enveloppes 28 1 1/2 et chambres extra. 23301

Broyage Broyage, Mouture, prod. alim. droguer., etc. 46, rue de la Ruche, Sch. 23557

SEL
Toutes qualités disponibles. Sel fin raffiné pour beurre, en sacs de 50 kil.
LA PERSÉVÉRANCE
82, Quai des Charbonnages, 82
BRUXELLES 23645

CHAUSSURES
Malgré la hausse formidable, grand stock véritables bottines américaines et anglaises, cousu main, vendues en détail aux anciens prix
MATHIEU
chauss. de Mons, 190 23718

SPLENDIDE MARINE
D'ARTAN
à vendre 1/3 de ce qu'elle a coûté. 2 jolis pastels ovales, peintre français, 120 fr. les deux. Galerie de la Reine, 32. 23944

CARBURE
en gros. Prix avantag. Lampes — Becs
192, r. Brabant, Brux. 22144

J'achète
FOURRURES d'occasion à bon prix. Ecrire F. R., Bur. Publ., 45, Marché-aux-Poulets, Brux. 22362

VINS en GROS
122, rue de l'Escaut, 122, Bruxelles (Gare Maritime) 22455

Moteurs électriques
Location, vente par mensualités. Occasions, Rue des Plantes, 120. 22610

DAME
ARTISTE, vend riche mobilier, à vil prix, cause guerre, 193, r. du Trône. 22646

MACHINES à laver, foyer et réchauds au gaz, d'occ., 10, r. des Vierges. 22684

ACCORD PIANOS
Réparations garant., 474, ch. d'Alsemberg, Uccle. 22689

Plus d'ALLUMETTES
Briquets, allume gaz et réch. Prix spéc. aux rev. 46, rue de la Ruche, Sch. 23558

CIGARES ET CIGARETTES en gros
ARTICLES POUR FUMEURS
PIPES GAMBIER
PRIX de FABRIQUE
Pour **REVENDEURS**
44, rue Pachéco 23078

On céderait d'urgence
A VIL PRIX
Salle à manger parq., t'' beauté, val. 2,500 fr., p' 650 fr. Une, chêne fum., 375 fr. Mobilier compl. de bur., 2 rich. faut. club, ch. à couch, acaj. mass., une en chêne. Sup. salon bergère. Piano croisé t'' 1'' marq. t neuf, 575 fr. Plus. tableaux, objets d'art.
22, AV. EMILE VERHAEREN
Schaerbeek 22384
Trams 3, 82, 53, 56.

Savon mou brun
très consistant, à 80 fr. Savon, genre Marseille, à partir de 75 fr. Fabrique : 143, rue Jourdan. 23511

Couque royale véritable
Fr. 1.50 le kilo par blocs de 4 kil. On porte à domicile, **52, rue de la Tulipe, 52.** 23843

A VENDRE, belle occ., sal. à mang. chêne, 44, rue Marché-aux-Poulets. 23857

Piano Steinway bas prix
131, av. de la Toison d'Or. 23857

FAMILLE éprouvée dés. vendre av. 15 oct. jolie vitrine salon dorée, lampe, bronze de Jef Lambeaux, et quelques jolis tableaux maître, tte off. rais. sera accept. 21, sq. Aviation. 23943

A VENDRE partie fûts en fer, conten. 350 à 400 k. B. état. V. B. 411, bur. j. 24011

CUVELLES en fer, pour **SIROP** contenant 20 l. Fr. 1.10. R. St-Vincent, 12, Liége. 24017

POMMES DE TERRE
Suis acheteur 200 t. S'ad. Chaussée, 8, Houdeng-Aimeries. 24071

MACH. à écrire, 125 f. 62, Mont.-Herb.-Potagères, 62. 24022

Pour Grossistes et Comités d'alimentation seulement.
Véritable savon mou brun et blanc, **hollandais.** Qualité et prix sans concurrence. Savon en poudre « Edelweiss » n° 1, par caisse, **21, rue Simonis.** 24041

VINS en bout, à vendre en conf., vieux bourg., bordeaux, Porto. R. de la Chaumière, 41, Ixl. 24129

Savonnerie-Nationale-303, av. Van Volxem Bruxelles (10 m. g. Midi)
Spécialité : Savon blanc, Semi-Marseille, rivalisant avec le meilleur savon noir, 70 p. c. moins cher. Grossistes ne faites vos achats qu'après avoir dem. nos prix. et éch. 23934

450 fr. Salle à manger luxe 10 pièces, jolie chambre à coucher acajou, cuivre, quatre grands tableaux, pastels anciens, grand phonographe Pathé Salon avec disques, t. offr. **92, r. d'Allemagne, 92.** 23945

Désirez-vous obtenir avances sur successions, nues-prop., c. indivis., adr.-vous 200, chaus. de Haecht, 2 à 6 h. E.-c. 24210

Maison THIRION, Waremme
BOURGOGNE VIEUX
Echantillons : 3, Square Ambiorix 23005
Courtage BELGIQUE et HOLLANDE

GRANDE occasion. Je dés. vend. quelq. fourrures, tr. pressé, je les céd. à des pr. tr. avant. S'ad. 1e 1. je, de 12 à 5 (h.c.) 46, r. Alf. Cluysenaer, St-Gilles. 24105

DÉPART. Pressé. A v. occ. ch. couch. L.-XV, sal. mang. Ren., piano. Vis. de 2 à 5 h., 30, rue Conseil, Ix. Maison à 1er. 24245

Graines pour poules
55, rue Vanden Bogaerde 24270

FROMAGES
Gouda, Hollande. Enorme stock en cave. 10,000 Herve disponibles. Mais. française. 92, r. Savoie, Brux. 24277

FOURRURES
Skunge véritable, étoles 2 m. 50. 60 fr. BANDES, 1 m. × 8, 18 fr. 12, rue du Persil, Bruxelles. 24352

DISPONIBLE
SEL par wagon et par **1000** kil.
CAFÉS crus et torréf.
PUDDING 24353
SAVONS en 1e genres
BISCOTTES
COMPTOIR GÉNÉRAL D'ANVERS
39, boulev. Jamar (Gare Midi)

ACHAT de bons Tableaux, Objets d'art, Bijoux, Brill., Perles, 136, rue du Midi 24364

VINS à vendre, 98 Pontet Canet 1895, à 3.50 et tr. vieux champagne brut, 6 fr., 175, rue la Culture. 24417

CARBURE
en boîtes et fûts. 27, rue de l'Education, 27. 24128

POUR
ARTISTES
ARRIVAGE
DE
COULEURS REMBRANDT
POUR **ÉTUDIANTS**
POUR **DÉCORATEURS**
DÉPOSITAIRE : J. POMMÉE
15
rue des Moineaux
BRUXELLES 21558

A V. vitrine, comptoir, rayons, tourniquet p. c., postales, balance, appareils à gaz. 13, avenue Emile-Zola, 13. 24430

Graisse à chariot
Rue des Augustins, 47, à TOURNAI. 24492

DÉSIRE acheter batterie d'accumulateurs débit. 1 à 3 K.W. H. à l'h. pend. 6 h. à 115 volts. A. Doisières Donner, Martelange. 24494

ON DÉS. ach. pompe foul. et asp. avec access. Chaus.-de Ninove, 164. 24551

SUIS ACHETEUR forte partie vin de Bordeaux en barriques. Faire offre : L. L. 15, bur. j. 24556

POMMES BELLE-FLEUR
30.000 k. à vendre par 100 et 1000 k.
Prix sans concurrence
retenir com. d'avance p'' livr. samedi proch. à l'arrivée du wagon.
Comptoir Gal d'Anvers
39, boul. Jamar (gare Midi) 24563

QUI m'offre un prix pr 90 k. de FARINE pure de froment ? Ec. D.P.69, j. 24569

A V. d'occ. fourr. renard et manch. 26, r. Plantin, s. 2 f. 24586

Mme VAN ELEWYT ne reconn. pas les dettes de son mari.
Epouse VAN ELEWYT, 29, rue des Minimes. 24589

A V. perroquet du Congo (avec cage), parl. tr. bien, bas prix. 76, ch. de Gand, Berchem (arr. tr.). 24592

URGENT. Rayons à vendre. 182, r. de Cologne. Vis. 1 à 2 h. E.-c. 24595

Savon mou blanc
1re qualité **450** fr. les **1000** kilos. 21, rue Simonis, 21. 24596

Pâtisserie
A vendre install. compl. et partie matériel. S'adr. 119, rue de la Loi, 119. 24597

SACS neufs et usagés en jute.
Grandes quantités à vendre **16, rue Potagère, 16** (ent. 11 et 13 h. E. c.) 24626

A VENDRE :
Allumettes
hollandaises et suédoises, tiges rouges et blanches, têtes jaunes et noires, en quantités de 50,000 boîtes on plus. Ecrire L. tre : 150, rue de Molenbeek Laeken. 24605

ON DÉS. ach. d'occ. coffre-fort. Ecr. av. prix : R. des Moulins, 14, Vilvorde. 24612

JE CHERCHE PIANO d'occas.; paiement comptant. Répondre N.T.622, b.j. 24622

Sacs neufs à vendre
coton blanc. 1,000, 65 × 90, à 1.12; 1,000, 50 × 75, à 0.75; 2,000, 45 × 80, à 0.68. Ecr. S. N. V., bur. j. 24632

Cause DÉCÈS. A vend. d'occ. mat. rejointoyeur. S'adr. 141, r. Gaucheret. 24650

Bon PIANO à vendre 275 fr., avec tabouret. 152, r. d'Allemagne; son. 3 fois. 24651

5,000 SACS JUTE
A VENDRE 24653
34, r. de Hasselt, Diest.

QUINCAILLIERS ET REVENDEURS
Demandez le MOULIN A GRAINES modèles dépos. s/s. Petit modèle, 8 k. à l'heure; gros modèle, 20 k. à l'heure. Usine E. Wérenne, rue du Pont, à NAMUR. 24660

100,000 KILOS Carbure suisse 25|50
A VENDRE 24631
10, place du Marché, 10

GARNIT. broits-fiwanz, opos. aust., martre, ¼ val. 7b, rue d'Assaut, 7b; 3e étage; le matin. 24663

VENDEUR concess. demandé dans chaq. ville pour le plus beau **Savon gonre Marseille. 27, rue Caserne (Midi).** 24676

Antiquités et bijoux
ACHAT DE VIEIL OR
2.30 le gr.; perles, brillants, antiquités, meubles, tapisseries, porcelaines, tableaux, gravures, etc. Rue de Ligne, 50. — On se rend à domicile. 24666

CARBURE
disp., 25 50, à fr. 48.50 les 100 kil., par 10.000 kilos sur wagon Bruxell Van Eyck, 187, chauss. de Tervueren, Bruxelles. 24669

CHEVEUX, coup., tomb. On achète, 23, r. Chartreux. 24684

FOURRURES
36, rue de Ligne, 36
VENTE A TOUTE OFFRE ACCEPTABLE 22518
ÉTOLES, MANTEAUX, CRAVATES, ETC., ETC.

BEURRE CRÈME des Laiteries du Luxembourg, le meilleur pour la conservation. 24645
88, chaussée de Gand.

J'ACHÈTE au plus haut prix, n'importe quels meubles, marchandises, coffre-fort et piano. 24571
208, RUE BLAES

OCC. Calorifère ch. nick. neuf 35 fr., lustre g. 5 l., 45 fr.; foy. bûches, 45 fr. 17, boul. d'Anvers. 24574

A V. OCC. Imprimeurs. 5,000 kilos caractères à fr. 1.50 le kilo; machine à rogner, pédale, presse typo, moteur à gaz. S'ad. rue Terre-Neuve, 18. 24579

SUNLIGHT, PERSIL, al. Vulcan, amidon Remy, savon toilette, brosses, torchons. J. L., 264, rue de Brabant, 264, Brux. 24581

THIERS. « Histoire de la Révolution ». désire acheter. Librairie Romain, 43, rue de Fer, NAMUR. 24585

ON DEM. commanditaire pet. capital; af. actualité. Gros bénéf. J. F. 61, b. j. 24670

CAPITAL ATTELAGE disponible. — Commerçant dég. s'int. comme ass. af. com. ou ind. s'ir. bon rup., ville ou prov. Ecr. S. M. 26, bur. journal. 24671

FER BLANC
3,000 BOITES 1 kilo., 27, rue Caserne (Midi). 24675

ON DEM. pr pet. serre deux fauteuils, table bois blanc et tapis nette rouge. Ecr. M. V. L., 90, rue Albert-Delatour, 90. 24635

Sup. ETOLE opossum, skungs, à vendre 55 fr.; aigrettes noir., long. 40 c., 35 fr. 11, r. de Venise, Ix. 24687

PORTES NEUVES à vendre à prix réduit. 75, rue du Noyer, 75. 24735

MÉCANICIEN dem. 600 fr. p. constr. nouv. mach. à fabriq. fagots. 5, rue l'Ecole, Ucde-Longch. 24690

Superbe ORCHESTRION, à saisir de suite. 97, rue du Progrès, 97. 24692

OCC. 2 b. chamb. à coucher 275 fr., s. à mang., bur., comp., bibl. 116, bd de Waterloo, 116. 24694

SKUNGS en bandes, pr étole, 17 f. la bande; peaux renard noir. 15 r. d'Or. 24697

Rich. long MANTEAU astrakan persianer, val 3 000 fr., pr 1,200 f. 15, r. d'Or. 24698

ALLUM. Vulcan vérif. Bougies, Voitlousca, Macaroni, pâtes alim. Sardines, Chocolat, 27, rue Caserne (Midi). 24677

ON CHER. 20,000 à 25,000 sur bon. 1re hyp. Pas interm. Soumettre taux à J. J. B., bur. j. 24724

MASSAGE de 2 à 6 h. 12, r. du Bon-Secours; sonnerie électr. 24722

Cheminées neuves à vendre à prix réduit. 1, av. Clays, 1. 24733

CHAUFFAGE dem. associé ou commanditaire. Invention haute importance à exploiter. R. du Noyer, 75. 24734

GRANDE OCCASION FOURRURES neuves garant. à vend. de suite ¼ val : skungs, opossum, petit-gris, renards bleus Japon, etc.; depuis 25, 45, 75 fr. la garn. de 2 p. 119, R. STEPHENSON, Schaerb. Sonn. 2 fois. (Mais. ferm.) 24746

ON DEMANDE PIANO d'occasion, comptant, 7, avenue de la Reine, 7. 24754

CARBURE
disponible. Lampes, Becs, Griffes, Tuliges, **22, Av. du Boulevard** Bruxelles-Nord. 24736

ON DEM. salle à mang. et meub. bur. chêne clair. Inutile prés. médiocrité. March. s'abst. Chaussée de Mons, 1425, Anderl. 24753

Commerces à céder et à reprendre.

DEMANDEZ LA Liste Gratuite (édition qui vient de paraître), renseignant tous les **commerces et industries** à céder.
ACTIF OFFICE
50, r. Rubens, Brux. 22692

Brasserie
A céder brasserie-billard, coin de rue, arrêt de plusieurs trams; situation unique. A remettre pour cause de santé, pour 5,000 francs, pas même prix du matériel. Ecrire bureau journ., E. W. 125. 24701

GRAND CAFÉ plein centre ville, situat. un., conv. pr tout autre commerce, à remettre ou à louer. Ec. b. j., F.L.333. 24614

A REMETTRE luxueux mag. cigares, près Bourse, 3,800 fr. comptant, avec agencement et marchandises. E. A. E. 176, bur. j. 24681

AVIS
**Pour céder ou reprend